2012
RAPPORT ANNUEL

BANQUE ZITOUNA مصرف الزيتونة

مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA

Sommaire

SOMMAIRE....2

I. ORGANES DE GOUVERNANCE....4
I.1 Conseil d'Administration....4
I.2 Comité Charia....4

II. ORGANES DE DIRECTION....5
II.1 Direction Générale....5
II.2 Comité Exécutif....5

III. COMMISSAIRES AUX COMPTES....5

IV. CHIFFRES CLES 2012....6

V. ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE....7
V.1 Conjoncture Internationale....7
V.2 Conjoncture Nationale....8
V.3 Apercu Sectoriel....11
V.4 Finance Islamique dans le monde....12

VI. PRESENTATION DE BANQUE ZITOUNA....14
VI.1 Dates Clés....14
VI.2 Missions et Valeurs....14
VI.3 Banque Islamique universelle....15
VI.4 Structure du capital....16
VI.5 Réseau d'agences....16
VI.6 Système d'information....17
VI.7 Organisation et gestion des processus....17

VII. RETROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2012....18
VII.1 Réinstauration des instances de Gouvernance....18
VII.2 Amendement de l'Organigramme de la Banque....18
VII.3 Communication....18
VII.4 Amélioration de l'offre des produits et services....20
VII.4.1 Commercialisation de Nouveaux Produits....21
VII.4.2 Lancement de l'activité de Bancatakaful....21
VII.5 Gestion des Ressources Humaines....21

VIII. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE....23
VIII.1 Performances commerciales....23
VIII.2 Les Dépots de la Clientèle....23
VIII.3 Les Financements à la Clientèle....25
VIII.4 L'État de Résultat....27

IX.CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES....31
IX.1 Contrôle de Conformité Charaique....31
IX.2 Contrôle de Conformité Réglementaire....31
IX.3 Audit Interne et Inspection....31
IX.4 Contrôle Permanent....32
IX.5 Gestion des Risques....32

X. RAPPORT COMITE CHARIA....35

XI. RAPPORTS GENERAL & SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/12....37

XI.1 Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers au 31/12/2012....40
XI.2 États Financiers Arrêtés au 31 Decembre 2012....43
XI.2.1 Bilan....43
XI.2.2 État des Engagements Hors Bilan....44
XI.2.3 État de Résultats....45
XI.2.4 État des Flux de Trésorerie....46
XI.2.5 Notes aux États Financiers....47
XI.3 Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées et Opérations Visées par L'article 200 et Suivants et L'article 475 du Code des Societes Commerciales....74

I. ORGANES DE GOUVERNANCE

I.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION
I.2 COMITÉ CHARIA

II. ORGANES DE DIRECTION

II.1 DIRECTION GÉNÉRALE
II.2 COMITÉ EXÉCUTIF

III. COMMISSAIRES AUX COMPTES

I. ORGANES DE GOUVERNANCE

I.1 Conseil d'Administration

Ordre	Administrateurs
1	**Mr. Ezzedine Khoja**
2	**Mme Souhir Taktak**
3	**Mr. Abdelwaheb Ben Ayed**
4	**Mr. Rafik Bouchamaoui**
5	**Mr. Nabil Chaïbi**
6	La société La Centrale Laitière du Cap Bon représentée par M. Boubaker Mehri
7	**Mr. Moncef Cheikhrouhou**
8	**Mr. Mohamed Ali Chekir**
9	**Mr. Abdelhay Chouikha**
10	**Mr. Mohamed Jarraya**
11	**Mr. Sami ZGHAL**
12	Al Karama Holding SA (anciennement Princesse Holding) représentée par M. Mohamed Ali Chekir

I.2 Comité Charia

Le Comité Charia
M. Mokhtar SELLAMI
M. Abdessatar KHOUILDI
M. Ezzedine KHOJA (jusqu'à sa prise de fonctions en tant que PDG de Banque Zitouna)

II. ORGANES DE DIRECTION

II.1 Direction Générale

La Direction Générale de Banque Zitouna se compose du :

- **Président Directeur Général** : Mr Ezzedine Khoja (jusqu'à sa prise de fonctions en tant que PDG de Banque Zitouna)
- **Directeur Général Adjoint** : Mr Taoufik Lachheb
- **Conseiller Exécutif** : Mr Lotfi Bouaicha

II 2 Comité Exécutif

La mission du Comité Exécutif réside dans l'examen et la définition de la stratégie, du développement de l'organisation et du pilotage de la banque.

La composition du Comité Exécutif se définit comme suit :

- **Le Président Directeur Général :** Mr Ezzedine Khoja
- **Le Directeur Général Adjoint** : Mr Taoufik Lachheb
- **Le Conseiller Exécutif** : Mr Lotfi Bouaicha
- **Le Secrétaire Général** : Mr Nabil Madani
- **Le Directeur du Pôle Risques** : Mr Mounir Fakhet
- **Le Directeur du Pôle Finances** : Mr Walid Hbaieb

III. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes
FMBZ KPMG Tunisie représentée par Moncef Boussanouga Zammouri
La Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Chiheb Ghanmi

IV. CHIFFRES CLES 2012

IV. CHIFFRES CLES 2012

		2010 *	2011	2012
Activité (En MD)	Nombre de clients	19 022	32 420	52 072
	Nombre d'agences	23	28	35
	Nombre de DAB	22	30	37
	Effectif	303	379	420
	Total Bilan	519	510	691
	Dépôts de la clientèle	394	420	595
	Financements à la clientèle**	203	340	490
	Capitaux propres	72	57	55
Résultats (En MD)	Produit net bancaire	5,5	15,3	25,3
	Frais de gestion	(12,4)	(25,7)	(29,4)
	RBE	(6,8)	(10,4)	(4,1)
	Résultat net avant impôts	(8,6)	(14,9)	(1,1)
Indicateurs et Ratios	Ratio de solvabilité	17%	12%	9,2%
	Ratio des financements/Dépôts	52%	81%	82%
	Coefficient d'exploitation	176%	117%	86%
	Taux des créances classées		1,7%	3,8%

(*) 7 mois d'activités pour l'année 2010.
(**) Y compris les certificats de leasing (60 MD en 2012 contre 72 MD en 2011 et 55 MD en 2010)

Nombre de clients

52 072

Produit net bancaire

25,3 MD

en

2012

V. ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE

V.1 Conjoncture Internationale
V.2 Conjoncture Nationale
V.3 Aperçu Sectoriel
V.4 Finance Islamique dans le monde

V. ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE

V.1 Conjoncture Internationale

La Croissance :

Le rythme de la croissance économique mondiale en 2012 a connu un ralentissement, soit un taux de croissance de 3,2%, contre 3,9% en 2011 et 5,1% en 2010. Ceci est dû essentiellement aux retombées de la crise de la dette souveraine dans la Zone Euro.

En effet, l'impact de cette crise a été matérialisé par :

- La détérioration de la confiance des opérateurs économiques sur les marchés,
- L'affaiblissement des échanges commerciaux,
- L'instabilité des marchés financiers internationaux.
- Le ralentissement du taux de croissance a touché l'ensemble des **pays industrialisés** (1,3% en 2012 contre 1,6% en 2011), sous l'effet de la récession de la **Zone Euro** (-0,4% contre 1,4%) et malgré un affermissement aux **États-Unis** (2,3% contre 1,8%) et au **Japon** (2% contre -0,6%).
- **Les pays émergents et en développement** ont connu un ralentissement du rythme de croissance, soit 5,1% contre 6,3% en 2011 trouvant son origine dans le ralentissement de la demande des pays industrialisés. En effet, **l'Europe Centrale** a été la plus touchée (1,8% contre 5,3%), et à un degré moindre **les pays développés** (6,6% contre 8%), **l'Amérique Latine et les Caraïbes** (3% contre 4,5%). En revanche, une expansion a été enregistrée pour **la région du Moyen-Orient** et de **l'Afrique du Nord** (5,2% contre 3,5%).

évolution de la croissance économique

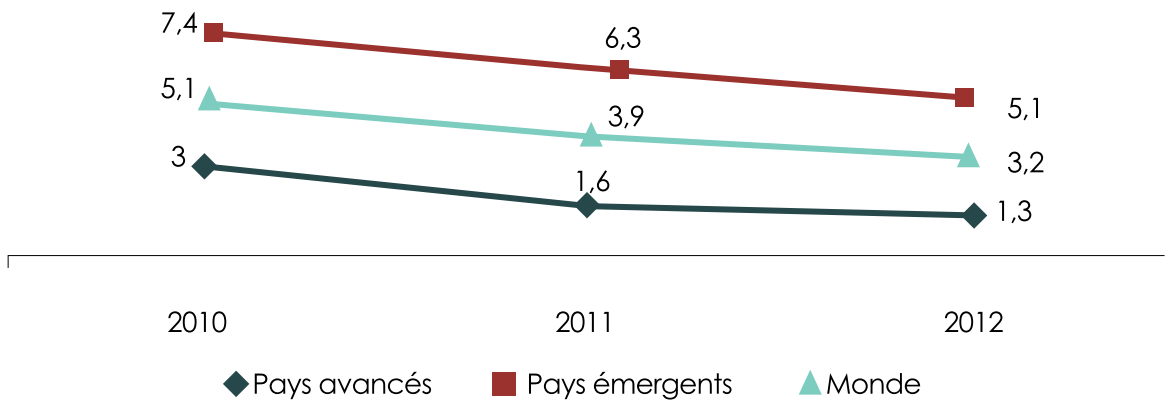

Le volume des échanges mondiaux de biens et services :

- Les échanges internationaux de biens et services ont connu une tendance baissière, en passant de 5,9% en 2011 à 2,8% en 2012.

L'emploi :

Le taux de chômage mondial en 2012 est resté stable à 5,9% même si celui-ci a augmenté dans les pays développés passant à 8,6% contre 8,4 % en 2011.

L'inflation :

Le rythme d'évolution de l'indice général des prix des produits de base a connu une baisse remarquable en passant d'une progression de 26,3% en 2011 à 3,1% en 2012 sous l'effet de la baisse de la demande. En effet, ceci s'est traduit par une détente des tensions inflationnistes notamment dans les pays développés, soit 1,7% enregistré aux États-Unis contre 2,9% en 2011 et 2,2% contre 2,7% dans la Zone Euro.

Les marchés des changes internationaux :

Sous l'effet de la montée des craintes concernant la crise de la dette souveraine dans la Zone Euro et la récession économique dans les pays de cette région, conjuguée avec une reprise de l'économie américaine, les marchés de change internationaux ont été marqués par la dépréciation de l'Euro d'une moyenne de 7,6% vis-à-vis du dollar reculant de 1,3921 à 1,2865.

Les bourses internationales :

Les indices boursiers dans les pays de la Zone Euro ont connu une hausse en 2012, surtout dans les pays européens, tels que le DAX (+29,8%) et le CAC40 (+15,2%). Il en est de même pour les indices américains, le Dow Jones (+7,3%) et le Nasdaq (+15,9%).

V.2 Conjoncture Nationale

Croissance :

La croissance de la Tunisie en 2012 a été conditionnée par l'évolution de la conjoncture en Europe et de la situation politique et sociale intérieure.
Ainsi, la situation économique de la Tunisie en 2012 s'est caractérisée par :

- La reprise de la croissance économique ;
- La baisse du taux de chômage global
- L'amélioration de l'activité touristique ;
- La reprise de l'activité industrielle ;
- L'accélération de l'inflation et la hausse des prix des produits alimentaires ;
- La baisse des indices boursiers ;
- La dépréciation du Dinar Tunisien vis-à-vis des principales devises ;
- L'excédent important de la balance générale des paiements.

Évolution des prix :

Le glissement annuel de l'indice général des prix à la consommation a atteint 5,6% en 2012, contre 3,5% en 2011 et 4,4% en 2010. Ce rythme ascendant est imputable à la hausse des prix des produits alimentaires (7,5% en 2012 contre 3,7% en 2011 et 6,8% en 2010).

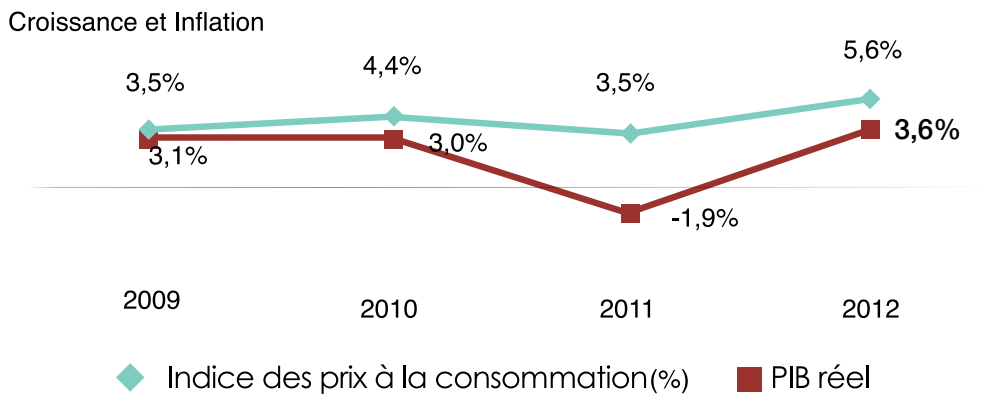

Emploi:

La reprise de l'activité économique a permis un fléchissement du taux de chômage global qui se situe à 16,7% en 2012 contre 20% en 2011. Toutefois, pour les diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de chômage est demeuré à un niveau élevé, soit 33,2%.

Marché boursier :

L'activité boursière a été caractérisée par :

• Une baisse de l'indice TUNINDEX de 7,7% en 2012 contre un recul de 7,6% en 2011

• Une baisse de la capitalisation boursière de 4,6% au titre de l'année 2012, pour atteindre 13.780 MD à fin décembre 2012 (soit 19,3% du PIB) contre 14.452 MD à fin décembre 2011.

Taux de change :

Les taux de change annuels moyens du Dinar en 2012 ont connu les évolutions suivantes :

	Décembre		Variation en %	
	2011	2012	2011/2010	2012/2011
1 Dollar des Etats Unis	1,4993	1,5506	-4,1	-3,3
1 Euro	1,9383	2,0476	-0,8	-5,3
1000 Yens Japonais	19,385	18,0025	-9,7	7,7
1 Livre Sterling	2,3155	2,5057	-4,6	-7,6

Évolution des principaux indicateurs économiques :

	2009	2010	2011	2012
Croissance du PIB réel (%)	3,1%	3,0%	-1,9%	3,6%
Indice des prix à la consommation (en %)	3,5%	4,4%	3,5%	5,6%
Indice de la production industrielle (en %)	123%	132,5%	128,3%	134,5%
Exportations (en MD)	19 469	23 519	25 092	26 548

Importations (en MD)	25 878	31 817	33 702	38 183
Solde de la Balance Commerciale (en MD)	- 6 409	- 8 298	- 8 610	- 11 635
Taux de couverture (en %)	75,2%	73,9%	74,5%	69,5%

Source BCT

V.3 Aperçu Sectoriel

Agriculture et pêche :

Le secteur de l'agriculture et de la pêche a connu une reprise appréciable grâce, principalement, à une bonne récolte de céréales.
Les grandes cultures : 1510 mille hectares ont été emblavées en céréales en 2012 contre 1428 mille hectares en 2011.
S'agissant du **secteur de l'arboriculture,** la récolte d'olives à huile a été estimée à 1081 mille tonnes, soit l'équivalent de 220 mille tonnes d'huile d'olive contre 182 mille tonnes une année auparavant.
Le secteur de l'élevage a enregistré une hausse de la production de lait frais pour atteindre 1136 mille tonnes, de même le taux de collecte de lait est passé de 61,1% en 2011 à 62% à fin 2012. En revanche, la production de viandes rouges a stagné au niveau de 121,4 mille tonnes.
Le secteur de la pêche et de l'aquaculture a connu une décélération de son rythme de croissance soit 2,9% seulement contre 7% un an plus tôt, pour atteindre 112,4 mille tonnes. Une telle décélération trouve son origine dans le recul des performances du poisson bleu (progression de 1,2% contre 15,1% l'année précédente).
La balance alimentaire a dégagé un déficit de 1.090,6 MD en 2012 contre 702 MD en 2011, suite aux effets conjugués de l'accroissement des importations de 11,6% et du repli des exportations de 2,9%.

Activité industrielle :

L'indice général de la production industrielle a connu une croissance de 6,2% en 2012 imputable, notamment, à l'accroissement **des industries manufacturières** (4,3%), touchant principalement les industries chimiques (18,4%), les industries du textile, de la céramique et verre (12,2%), de l'habillement et cuir (4%) et les industries mécaniques et électriques (1,3%).

La production **des industries non manufacturières** a enregistré une hausse suite notamment, à l'accroissement de la production de l'énergie (15,6%). La production des mines a connu un fléchissement de 3,4%.

Pour **l'énergie,** le taux de couverture a baissé pour se situer à 69,5%, suite à l'augmentation du rythme des importations par rapport à celui des exportations.
Ainsi, la balance énergétique a vu son déficit croitre sensiblement de 1.149,9MD à 1.954,1MD.

Les importations des biens d'équipements ont augmenté de 14,2% en 2012 contre 7,7% en 2011, tandis que **les importations des matières premières et semi-produits** ont enregistré une baisse de 5,3% en 2012 contre 7,3% en 2011.

Tourisme :

Le nombre de touristes étrangers a progressé de 24,4% en 2012 contre une baisse de 30,7% en 2011. Cette augmentation a touché pratiquement l'ensemble des nationalités accueillies à savoir, les Européens (+39,1% contre -44,1% en 2011), en l'occurrence les Anglais (+44,9% contre -35,6% en 2011), les Italiens (+79,1% contre -65,9%), les Allemands (+52,1% contre -41%) et les Français (+21,9% contre -41,6%).

Transport aérien:

L'amélioration de l'activité touristique a renforcé l'activité du transport aérien de passagers qui a connu une reprise de 32% en 2012 après un recul de 28,3% en 2011.
Cette reprise a concerné les lignes internationales (+35,4%) et ce malgré le recul des performances sur les lignes intérieures qui ont connu une baisse de l'ordre de 13,3%.

V.4 Finance Islamique dans le monde

Les origines de l'industrie de la Finance Islamique remontent aux années 1970 tout d'abord lors du sommet de l'Organisation des États Islamiques de Lahore en 1974 et enfin suite à la création de la Banque Islamique de Developpement (BID) en 1975. Elle a connu un essor remarquable lors du rapatriement massif des capitaux pétroliers venus des pays du Golfe (initialement investis aux États-unis) dans les années 70.
Dès lors, la Finance Islamique a commencé à se développer au point de connaître à l'heure actuelle un engouement sans précédent dans le monde.

Sur la dernière décennie, la Finance Islamique a affiché de manière régulière une croissance annuelle à deux chiffres. Cependant, son poids global reste limité et ne dépasse pas le 1 % de la finance mondiale. Ce secteur est donc encore marginal mais avec une marge de progression considérable.
Le principal centre de la Finance Islamique reste la région du golfe Arabo-persique, même si la Malaisie semble devenir le pays référent de la Finance Islamique moderne avec 14 banques islamiques, 8 fonds mutualistes Takaful et le premier marché de cotation et d'émission de Sukuks.

En Europe, c'est au Royaume-Uni que s'est développé la première industrie de la Finance Islamique. C'est en effet, le premier pays à avoir créé un marché secondaire des Sukuks, c'est aussi le premier pays occidental à accueillir une banque islamique en 2004 : The Islamic Bank of Britain et il reste en 2011 le seul pays occidental à avoir franchi cette étape. Le Royaume-Uni se positionne donc comme le prochain hub de la Finance Islamique en Occident, lui permettant de trouver une alternative à la saturation des produits financiers conventionnels.
Il y a également le cas de Bruxelles, qui s'apprête à mener une mission économique dans les pays du Golfe en vue d'attirer des Banques Islamiques dans la capitale belge.

En France, la Finance Islamique reste encore à un stade de développement embryonnaire, même si elle a déjà son organisme de certification. Il semble que cette offre de la Finance Islamique ait été réfléchie dans un but purement d'attirer en France des capitaux venus du monde Arabo-musulman et non pour répondre aux besoins d'une clientèle française.

Quant à l'Afrique du Nord, à l'heure actuelle il ne s'agit que d'un marché de niche même si les perspectives de développement sont importantes (Libye, Tunisie, Maroc) au vu de la volonté des instances politiques, monétaires et réglementaires dans ces pays.

Actualités de la Finance Islamique en 2012

L'année 2012, a été marquée par une pleine expansion de la Finance Islamique au-delà de ses principaux marchés du Moyen-Orient et de la Malaisie.
Actuellement, **la Malaisie** est leader du marché mondial en émission de Sukuks (64 % en 2012 selon Zawya Sukuk Monitor). Cela est dû en grande partie au soutien de sa banque centrale, Bank Negara. Le pays est désormais à la pointe de l'innovation dans l'industrie de la Finance Islamique.
Au cours des dernières années, **la Turquie** a fait des progrès dans l'adoption de la Finance Islamique devenant ainsi une puissance potentielle dans l'industrie. La Turquie vise à renforcer ses liens avec les marchés d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

La Turquie a déjà revu sa législation fiscale afin de permettre l'émission de certains types de Sukuks. Le pays a émis, pour la première fois, 1,5 milliard de dollars de Sukuks en Septembre 2012, ce qui a permis de capter un bon nombre d'investisseurs dans le monde.

Oman fait ses premiers pas dans l'industrie de la Finance Islamique. À ce jour, Oman a délivré des licences pour deux Banques Islamiques - Bank Al Izz et Nizwa Bank. Ernst & Young prévoit qu'Oman verra ses actifs islamiques augmenter de 6 milliards de dollar au cours des prochaines années.

Au Royaume-Uni, le gouvernement a lancé en Mars 2012 un Task Force opérant dans la Finance Islamique et visant à renforcer la position du Royaume-Uni en tant que plaque tournante de la Finance Islamique en Occident. Cette initiative est liée au fait que le Forum économique islamique mondial, se tiendra à Londres en Octobre - ce forum est organisé pour la première fois dans un pays non-musulman. Le Royaume-Uni a revu sa législation pour accueillir l'émission de Sukuks. Londres est un acteur important dans le marché des Sukuks avec plus de £ 22,3 milliards, selon le London Stock Exchange.

Ernst & Young estime que le secteur bancaire islamique devrait tripler en dix ans pour atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2023.

> **“ L'année 2012, a été marquée par une pleine expansion de la Finance Islamique au-delà de ses principaux marchés du Moyen-Orient et de la Malaisie. ”**

VI. PRESENTATION DE BANQUE ZITOUNA

VI.1 DATES CLES
VI.2 MISSION ET VALEURS
VI.3 BANQUE ISLAMIQUE UNIVERSELLE
VI.4 STRUCTURE DU CAPITAL
VI.5 RESEAU D'AGENCES
VI.6 SYSTEME D'INFORMATION
VI.7 ORGANISATION ET GESTION DES PROCESSUS

VI. PRESENTATION DE BANQUE ZITOUNA

Banque Zitouna est une Société Anonyme au Capital de 70.000.000 de dinars, créée en 2009, et régie par la Loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la Loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

VI.1 Dates Clés

Décembre 2008	Obtention de l'agrément du ministère des finances
Octobre 2009	Création légale de la banque
Mai 2010	Démarrage officiel de la banque et ouverture de 8 agences
Janvier 2011	Mise sous tutelle de la BCT et nomination d'un administrateur provisoire
Mars 2011	Prise de contrôle par l'Etat
Juin 2012	Réinstauration des instances de Gouvernance et nomination du Président Directeur Général

VI.2 Mission et Valeurs

Mission :

La mission de Banque Zitouna s'articule autour de quatre principaux axes :

1. Participer activement à la modernisation du système bancaire et financier national et contribuer au développement économique et social du pays.

2. Répondre à une demande de plus en plus accrue des produits et services financiers conformes aux principes de la Finance Islamique.

3. Accompagner la Clientèle dans les différentes phases de financement et /ou de placement.

4. Assurer à la Clientèle une excellente qualité de service et un conseil dédié.

Valeurs :

1. Ambition : La principale ambition de Banque Zitouna réside dans la concrétisation des projets de sa clientèle.

2. Équité : Banque Zitouna est profondément imprégnée des valeurs de solidarité et d'entraide qui régissent la société Tunisienne. Son rôle est d'assurer une accessibilité équitable à son offre de produits et services.

3. Innovation : Banque Zitouna vit dans un environnement en perpétuel mouvement où elle doit constamment s'adapter à son environnement. En anticipant et en innovant Banque Zitouna est convaincue de pouvoir proposer les meilleures solutions à ses clients.

4. Engagement : Chacune des actions de Banque Zitouna présente un engagement. Banque Zitouna s'engage à respecter les Principes et Fondements de la Finance Islamique et s'inscrit dans une logique de partenariat avec ses clients et fournisseurs.

5. Confiance : La confiance est le fondement même des rapports de Banque Zitouna avec ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses partenaires et ses clients.

6. Fidélité : Banque Zitouna veille à proposer des solutions innovantes à ses clients; des solutions fidèles à leurs valeurs et fidèles à elle-même.

VI.3 Banque Islamique universelle

Banque Zitouna est une Banque Islamique qui offre une gamme complète de produits et services innovants en respect des principes de la Finance Islamique. Elle se veut également une banque universelle, moderne à forte responsabilité sociale ouverte sur son environnement et participant activement au développement de la Tunisie.

Afin d'accompagner et couvrir les besoins des entreprises, Banque Zitouna offre des solutions de financement du cycle d'exploitation ainsi que des besoins d'investissement et propose une logistique moderne en matière de traitement des opérations de commerce extérieur. Elle propose également une gamme de produits et services destinés à ses clients particuliers pour leurs besoins à titre privé.

VI.4 Structure du capital

Le capital social, au 31/12/2012, est divisé en 70.000.000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	
L'État Tunisien*	61 199 980	87%
La Société Poulina Group Holding PGH	2 000 000	3%
La Société Centrale Laitière du Cap Bon	2 000 000	3%
La Société Ulysse Trading & Industrial Companies	2 000 000	3%
La société T.T.S. Financière	2 000 000	3%
M. Rafik Bouchammaoui	800 002	1%
Autres	18	0%
Total	**70 000 000**	**100%**

** De façon directe et indirecte à travers El Karama Holding et la société Portefeuille Invest*

VI.5 Réseau d'agences

Afin d'assurer une meilleure proximité par rapport à ses clients, Banque Zitouna a poursuivi l'extension de son maillage commercial. À fin 2012, la Banque dispose d'un réseau de 35 Agences et de 37 Distributeurs Automatiques de Billets répartis sur 11 Gouvernorats du territoire Tunisien.

L'ouverture des Agences en 2012 a concerné plusieurs régions:

Grand Tunis :

- Bardo
- Ezzahra
- Hrairia
- Charguia II

Sud :

- Djerba Houmét Essouk
- Gabès

Nord :

- Bizerte

VI.6 Système d'information

Banque Zitouna est dotée de la Solution T24, R09 de la société Temenos, leader mondial des solutions bancaires.
Le système T24 est un global bancaire, Real Time et centralisé. Pour l'accompagner Banque Zitouna a opté pour une solution de Gestion Électronique de Documents (GED) « Noesys » de la société Archimed et work flow documentaire W4.

La stratégie de la Banque consiste à mettre en place des solutions capables d'assurer une disponibilité maximale des services.

L'architecture proposée se compose de plusieurs éléments redondants permettant d'assurer une continuité de service en cas de défaillance matérielle.

L'année 2012 a été caractérisée par la stabilisation du système et le rajout d'améliorations afin de renforcer le contrôle interne ainsi que le développement de nouveaux produits.
Principalement, ce sont des ajouts aux niveaux des différents modules (Financements, Monétique, BancaTakaful,…) et ce afin de minimiser les risques opérationnels.

VI.7 Organisation et gestion des processus

L'année 2012 a connu l'aboutissement de la mise en place d'un outil de conception et normalisation des processus, risques et contrôles. Il s'agit de l'outil « Aris » accessible à tout le personnel de la banque, ce qui garantit actuellement une vision structurée et précise des traitements et acteurs relevant de toutes les activités de la banque.
Cet outil permet d'assurer plus aisément une réingénierie des processus, une identification des risques et une optimisation de l'organisation afin de tenir compte des contraintes et de faciliter la mise en application de la stratégie.

« À fin 2012, la Banque dispose d'un réseau de 35 Agences et de 37 Distributeurs Automatiques de Billets répartis sur 11 Gouvernorats du territoire Tunisien. »

VII. RETROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2012

VII.1 REINSTAURATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE
VII.2 AMENDEMENT DE L'ORGANIGRAMME DE LA BANQUE
VII.3 COMMUNICATION
VII.4 AMELIORATION DE L'OFFRE DES PRODUITS ET SERVICES
VII.4.1 COMMERCIALISATION DE NOUVEAUX PRODUITS
VII.4.2 LANCEMENT DE L'ACTIVITE DE BANCATAKAFUL
VII.5 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

VII. RETROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2012

VII.1 Réinstauration des instances de Gouvernance

En Janvier 2011, Banque Zitouna est mise sous tutelle de la Banque Centrale de Tunisie et Mr. Slahedine Kanoun est désigné comme Administrateur Provisoire pour veiller à sa gestion courante.
Ce Mandat s'est achevé en date du 05 Juin 2012 lorsque le Conseil d'Administration a mis fin à sa mission en désignant Dr. Ezzedine Khoja en tant que Président Directeur Général de Banque Zitouna et Président du Conseil d'Administration.

VII.2 Amendement de l'Organigramme de la Banque

Après une période d'observation et d'analyse des activités et moyens de la banque, un nouvel organigramme a été mis en place suite aux préalables suivants :

- Étude comparative du secteur, avec un choix d'un échantillon de banques de référence.

- Entretiens avec les différents responsables des entités pour discuter des ajustements organisationnels nécessaires ;

- Mise en place et affinement d'une organisation cible au vu de la spécificité de la banque, des profils et des expériences des responsables potentiels.

VII.3 Communication

Campagnes de Communication

Dans le cadre de sa politique de communication pour 2012, Banque Zitouna s'est focalisée sur deux thématiques majeures :

- Campagne Ouverture Agences

- Campagne Multi-Produits

- Campagne Ouverture Agences :

Campagne
Ouverture Agences « Yokrobli »

• Dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle vague d'agences de Banque Zitouna, un nouveau concept de communication a été développé autour de l'axe de proximité **'' Yo9robli".**

• Une campagne à 360° qui a englobé Télévision, Radio, Web, Presse et Mailing a été mise en œuvre durant 14 jours de Communication

Campagne Multi produits :

Afin de présenter et faire connaitre l'offre Produits de Banque Zitouna et en vue de consolider les efforts commerciaux de son réseau, une campagne Multi-produits a été mise en place au niveau de la Radio et de la Presse.

Marketing Opérationnel et Relations Publiques

• Banque Zitouna a participé au 6ème Colloque International organisé par l'ATEF et l'IHET tenu le jeudi 05 Avril 2012 à Tunis. Cette Nouvelle session qui a réuni des chercheurs, professionnels et experts internationaux en Finance conventionnelle et Islamique avait pour thème: « La Finance Islamique : Une nouvelle alternative au développement économique, une diversification de portefeuille ou un phénomène de mode ?».

• Le 29 Mai 2012 et en marge du colloque « Les expériences législatives de certains pays dans le domaine de la Finance Islamique : Pour un cadre approprié à la Tunisie » organisé par le COFIT, une cérémonie de remise de diplômes a été organisée au palais des congrès de Tunis afin de décerner aux 36 lauréats cadres de Banque Zitouna le diplôme CIBAFI du Banquier Islamique.

• Sous le thème « Finance Islamique et Développement Régional », s'est tenu du 22 au 23 juin 2012 le premier Forum International de Sfax organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax en partenariat avec la BID « Banque Islamique de Développement » et l'IRTI « Islamic Research &Training Institute». Dr Ezzedine Khoja, PDG de Banque Zitouna, a évoqué lors de ce forum l'expérience de Banque Zitouna en notant les efforts de l'Etat en termes de mise en place du cadre réglementaire ainsi que fiscal et le potentiel du Marché tunisien à devenir une plaque tournante pour le développement de la Finance Islamique au Maghreb et en Afrique.

• Les 7 et 8 Décembre 2012, Banque Zitouna a participé à la 27ème session des Journées de l'Entreprise à Sousse. L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise avec le concours de la Banque mondiale ont présenté le thème « l'Entreprise et l'Investissement : Cadre et Vision » en présence d'illustres intervenants Tunisiens et étrangers.

VII.4 Amélioration de l'offre des produits et services

La qualité de service est un choix stratégique de Banque Zitouna et une démarche dans ce sens a été poursuivie durant l'année 2012. L'offre de produits a ainsi été complétée et la célérité des prestations priorisée.

VII.4.1 Commercialisation de Nouveaux Produits

Au cours de l'année 2012, un nouveau produit de financement ainsi que les produits liés à l'activité BancaTakaful sont venus compléter l'offre produits de Banque Zitouna.

Face à un besoin pressant d'une frange de la Clientèle des Particuliers à financer l'achat d'un bien immobilier à usage commercial (dans un but de revente ou de location), le produit Tamouil Akkarat El Afrad a été lancé.
La procédure de Banque Islamique utilisée est celle de la Mourabaha.

VII.4.2 Lancement de l'activité de Bancatakaful

Dans le but d'élargir l'offre produits de la Banque et afin de proposer une offre exhaustivement conforme aux principes de la Finance Islamique, un partenariat stratégique a été conclu entre Banque Zitouna et Zitouna Takaful, donnant naissance à l'activité de BancaTakaful. Deux produits ont été mis en place par les deux équipes métiers à savoir :

• **Takaful Tamouil :** Il s'agit d'une couverture pour le risque de décès et d'Invalidité Absolue et Définitive appliquée selon le principe mutualiste de la Takaful. Ce produit est commercialisé en accompagnement de tous les financements destinés aux particuliers.
Takaful Tamouil est actuellement offert par la Compagnie d'Assurance ZITOUNA TAKAFUL et commercialisé à travers les guichets de Banque Zitouna.

• **Takaful Incendie** : Takaful Incendie Financement Habitation (IFH) est une couverture permettant de se prémunir contre les risques d'incendie liés à un bien immobilier à usage d'habitation : explosion, chute de la foudre, incendie…etc.
Takaful Incendie est commercialisé à travers les guichets de Banque Zitouna et sollicité lors des financements Tamouil Menzel et Tamouil Binaet.

VII.5 Gestion des Ressources Humaines

Suite au flux d'ouvertures de nouvelles agences, l'effectif de Banque Zitouna a continué à progresser pour passer de 379 collaborateurs en 2011 à 420 collaborateurs fin 2012, soit une augmentation de 11%.

La politique de recrutement de Banque Zitouna cible principalement les jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi en leur offrant l'opportunité d'intégrer le monde professionnel.

Pour les postes de management, Banque Zitouna est dans une optique de recherche de cadres expérimentés.

En 2012, un système de primes de fonction a été instauré, visant à valoriser la fonction managériale et à motiver l'ensemble des collaborateurs de la banque.

Le volet formation a été à l'honneur à travers des cycles de formation internes et externes, des formations diplomantes et certifiantes dans l'optique d'une politique axée sur le développement de la polyvalence d'une part et la spécialisation de l'autre.

Les thèmes de formations les plus récurrents ont touché la Finance Islamique (Certificat de Banquier Islamique, Mini Mastère en Finance Islamique, Certificat d'Auditeur Charia, formations liées au Sukuk, Takaful…) et d'autres thèmes variés (Loi de Finance 2012, ITB, Détection des faux billets, politique monétaire et politique de change, formation en Anglais, …).

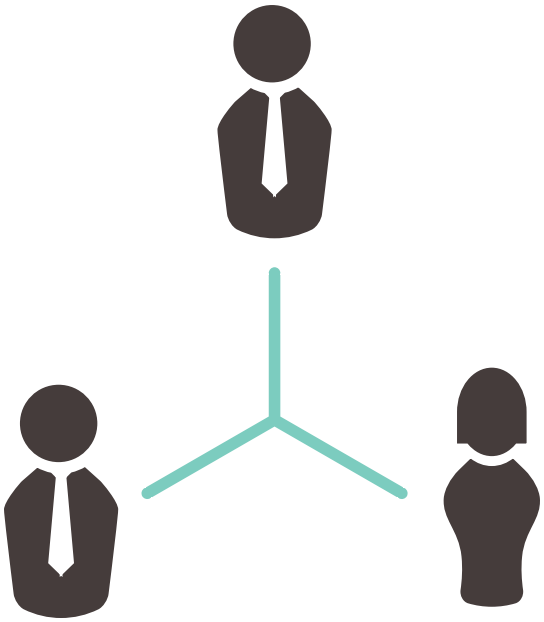

VIII. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE

VIII.1 PERFORMANCES COMMERCIALES
VIII.2 LES DEPOTS DE LA CLIENTELE
VIII.3 LES FINANCEMENTS A LA CLIENTELE
VIII.4 L'ÉTAT DE RESULTAT

VIII. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE

VIII.1 Performances commerciales

Dans un contexte de légère reprise économique, Banque Zitouna a connu en 2012 une activitée soutenue en matière de développement de ses performances commerciales.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des principaux indicateurs commerciaux de la banque:

Libellés	31/12/2011	31/12/2012	Effort Commercial (Année 2012)
Clients	**32 420**	**52 072**	**19 652**
Particuliers	30 265	48 475	18 210
Entreprises	2 155	3 597	1 442
Comptes (dont)	**40 348**	**66 626**	**26 278**
Dépôts à Vue	22 022	34 135	12 113
Épargne	17 527	30 907	13 380
Cartes (dont)	**12 383**	**17 741**	**5 358**
Classique	5 864	7 584	1 720
Electronique	4 624	7 384	2 760
Banque à Distance	**4 866**	**15 933**	**11 067**
Internet Banking	4 375	11 821	7 446
SMS Banking	491	4 112	3 621

VIII.2 Les Dépôts de la Clientèle

Au terme de l'année 2012, les Ressources Clientèle ont totalisé 595 MD contre 420 MD au 31 décembre 2011 affichant une mobilisation notable de 175 MD, soit un taux d'accroissement de l'ordre de 42%.

En MD

Nature	Au 31/12/11	Au 31/12/12	Évolution (MD)	Évolution (%)
Dépôts à Vue	180	292	112	62%
Épargne	92	207	115	125%
Istithmar	122	79	-43	-35%
Autres sommes dues à la clientèle	26	17	-9	-38%
Total	**420**	**595**	**175**	**42%**

L'analyse par marché montre une orientation de plus en plus accrue vers le marché des Particuliers avec 64% du total dépôt au 31 décembre 2012 contre 45% seulement à fin 2011 empactant le marché des Entreprises qui recule à 36% contre 55% au 31 décembre 2011.

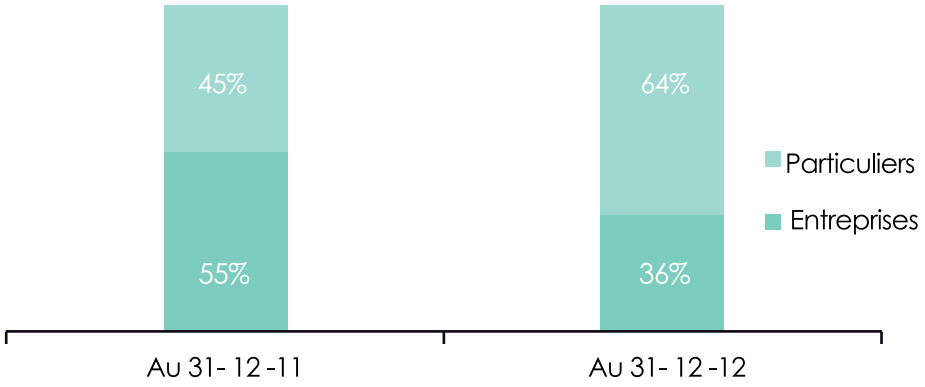

Les Dépôts à Vue

Les dépôts à vue ont augmenté de 112 MD (+62%) par rapport au niveau du 31 décembre 2011 représentant ainsi 64% de l'augmentation totale des dépôts. Cette évolution est due essentiellement au rythme accentué des ouvertures de comptes, soit 12.113 nouveaux comptes en 2012 traduisant un taux d'accroissement de 55% par rapport au 31 décembre 2011).

Les Dépôts d'Épargne Tawfir

Les dépôts d'épargne ont connu une hausse importante de 115 MD pour atteindre 207 MD contre 92MD à fin 2011 (soit un taux d'accroissement de l'ordre de 125%) participant à hauteur de 66% de la hausse globale des dépôts.
Cette évolution favorable est conséquence de la stratégie de la banque orientée vers les Particuliers. En effet, le réseau des agences a pu ouvrir 13.380 nouveaux comptes d'épargne en 2012 pour atteindre 30.907 comptes contre 17.527 à fin 2011, soit un taux d'accroissement de l'ordre de 76%.

Les Contrats Istithmar

S'agissant des comptes Istithmar, ils ont enregistré une baisse par rapport au 31 décembre 2011 de l'ordre de 43 MD. Cette baisse est expliquée par le resserrement de liquidité subi par le secteur bancaire pendant l'année 2012, une concurrence acharnée du secteur et la mise aux enchères des taux offerts par les banques concurrentes, ainsi que l'orientation de notre banque visant les ressources les moins chères et visant la dilution du risque de concentration des dépôts.

VIII.3 Les Financements à la Clientèle

La production

Le volume global des financements décaissés en 2012 a atteint 399 MD contre 310 MD en 2011, soit une évolution de 30%; le marché des Entreprises a bénéficié à hauteur de 70% de cette enveloppe.

Marché	Durée	Production 2012 (MD)	
		Nombre	Montant
Entreprises	CT	1 242	23
	MT	191	25
	LT	4	1
	Ijara	330	29
Total Entreprises		**1 767**	**279**
Particuliers	CT	113	1
	MT	2 069	53
	LT	944	65
Total Particuliers		**3 126**	**119**
Total		4 893	399

Les Encours:

L'évolution favorable de la production a eu son impact sur les créances à la clientèle qui ont atteint 430 MD au 31 décembre 2012 contre 268 MD à fin 2011 soit un taux d'accroissement de 61%. Cette augmentation se répartit comme suit :

En MD

Libellés	Encours au 31/12/2011	Encours au 31/12/2012	Variation 2012/2011	Variation en %
Mourabaha	**245**	**368**	**123**	**50%**
CT	85	96	11	13%
MT	105	154	50	47%
LT	55	118	62	113%
Ijara	**15**	**37**	**23**	**152%**
Total créances saines (1)	**260**	**405**	**145**	**56%**
Autres (2) (dont):	**8**	**25**	**17**	**210%**
Impayés	2	9	7	388%
Créances Classées	5	16	12	265%
CCD	0,3	0,5	0,2	90%
Total Créances à la clientèle (3)= (1)+(2)	**268**	**430**	**162**	**61%**
Certificats de Leasing (4)	**72**	**60**	**-12**	**-17%**
Total Encours (4)+(3)	**340**	**490**	**150**	**44%**

- Les Financements Mourabaha: Composante la plus importante des créances à la clientèle (85% du total encours à fin 2012), ce type de financement a connu une évolution favorable pour passer de 245 MD à 368 MD à fin 2012, soit 123 MD provenant essentiellement des financements LT (+62 MD) et des financements MT (+50 MD).
- Les Financements Ijara: ont atteint un encours de 37,4 MD contre 14,8 MD à fin 2011, soit une augmentation de 22,6 MD (+152%).

Les Impayés et les Créances Classées ont vu leurs encours augmenter pour atteindre 25 MD contre 7 MD à fin 2011.

- Les Certificats de Leasing ont baissé de 12 MD pour atteindre 60 MD contre 72 MD au 31 décembre 2011.

Les Financements par marché:

L'analyse par marché montre que les emplois de la banque sont utilisés à raison de 42% par les Particuliers et 58% par les Entreprises contre respectivement 29% et 71% en 2011.

Structure des financements au 31/12/2011

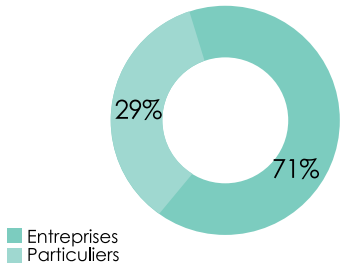

Structure des financements au 31/12/2012

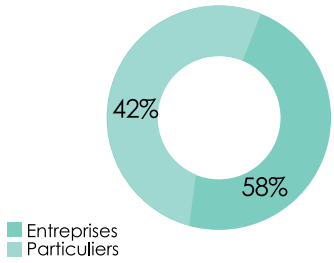

VIII.4 L'État de Résultat

EnmD

Compte de Résultat	Réalisé au 31/12/2011	Réalisé au 31/12/2012	Écart en Montant	Écart en %
Marge sur profits	10 050	16 646	6 596	66%
Marge sur commissions	3 373	5 976	2 603	77%
Gain/Perte de change	1 476	2 289	813	55%
Gain/portefeuille titres	374	374	-0	0%
PNB	15 273	25 284	10 011	66%
Frais du personnel	12 553	15 310	2 757	22%
Charges d'exploitation	5 532	6 393	861	16%
Dotation aux Amortissements	7 607	7 671	64	1%
Frais Généraux	25 692	29 374	3 682	14%
RBE	-10 419	-4 090	6 329	-61%
Coût du risque	-866	-2 143	-1 277	147%
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-3 504	5 128	8 632	-246%
Autres produits d'exploitation	148	52	-96	-65%
Résultat d'exploitation	-14 641	-1 053	13 588	-93%
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires et extraordinaires	-274	-65	209	-76%
Impôts sur les sociétés	-28	-50	-22	79%
Résultat Net	**-14 943**	**-1 168**	**13 775**	**-92%**

Produit Net Bancaire

Au terme de l'année 2012, le Produit Net Bancaire s'est établi à 25,3 MD contre 15,3 MD réalisé au titre de l'année 2011, soit une variation positive de 10 MD.
Cette hausse est la conséquence de la progression de la marge sur profits de 6,6 MD, de la hausse des commissions nettes de 2,6 MD et dans une moindre mesure des gains nets de change (+0,8 MD).
La composition du PNB au 31 décembre 2012 montre un gain en termes de part pour les commissions passant de 22% en 2011 à 24% en 2012 au détriment des autres composantes du PNB.

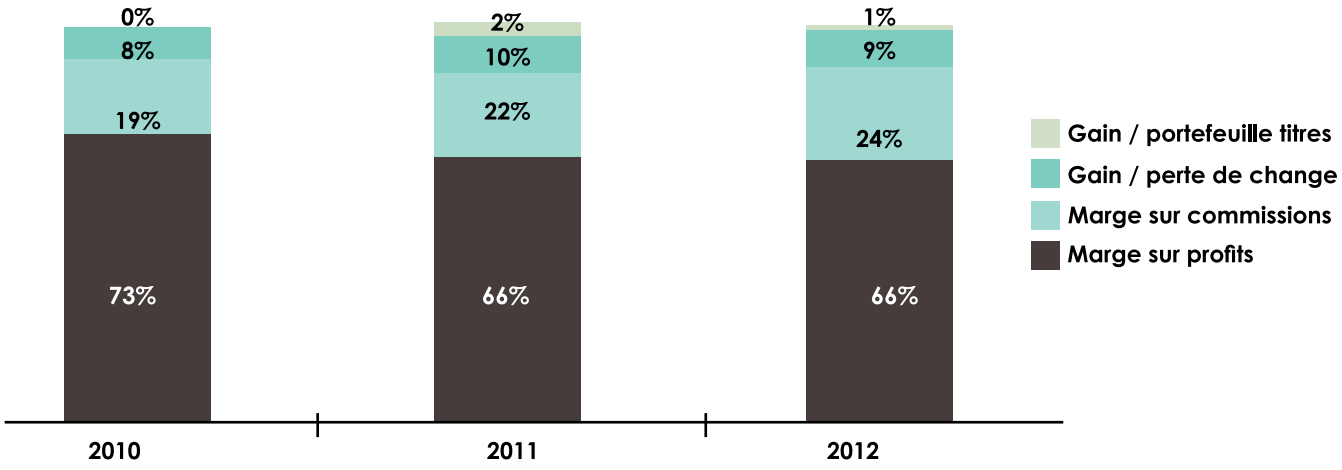

Frais Généraux

Les Frais Généraux ont atteint 29,4 MD au 31 décembre 2012 contre 25,7 MD à fin décembre 2011, enregistrant une augmentation de 3,7 MD dont 2,8 MD correspondent à la hausse des frais de personnel qui sont passés à 15,3 MD contre 12,6 MD une année auparavant.
Quant aux charges générales d'exploitation, l'augmentation s'est limitée à 0,9 MD pour terminer l'année 2012 à 6,4 MD contre 5,5 MD en 2011.
En conséquence, le Coefficient d'Exploitation, mesuré par le rapport des frais généraux au Produit Net Bancaire a atteint 86% contre 117% en 2011.

Résultat Brut d'Exploitation

La hausse du Produit Net Bancaire et la maitrise des Charges Opératoires ont concouru à limiter les pertes, en effet, le résultat Brut d'Exploitation a pu s'établir à -4MD au 31 décembre 2012 contre -10,4 MD une année auparavant.

Dotations aux provisions

Suite à l'évolution des créances classées, la banque a doublé l'effort de provisionnement ; ainsi les dotations aux provisions individuelles sont passées de 0,4 MD en 2011 à 0,8 MD en 2012.

Selon la Circulaire BCT numéro 2012-09, les établissements de crédit doivent constituer des provisions à caractère général dites des provisions collectives pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particuliers (classe 1). Dans cette optique la banque a constitué une provision de 1,1 MD en 2012.

Résultat Net de l'Exercice

Suite à l'effort commercial réalisé par la banque en termes de ressources, remplois et activités annexes, la banque a pu considérablement réduire les pertes à raison de 1,2 MD au titre de l'exercice 2012 contre une perte de 15 MD enregistrée en 2011.
En effet, il faut signaler l'impact positif de la reprise des dotations aux provisions pour dépréciation de titres constituées en 2011 d'un montant de 5,3 MD, qui ont été reprises suite à la cession des actions Ennakl.

Ratios

Ratios de productivité:

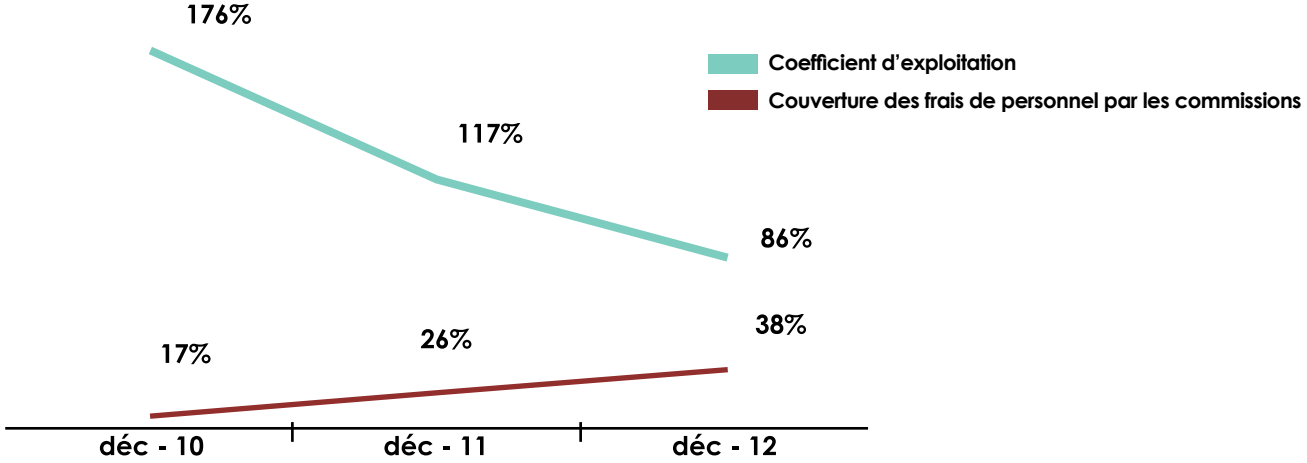

Le coefficient d'exploitation a connu une baisse continue en passant de 176% en 2010 à 117% en 2011 pour continuer son glissement à 86% en 2012, ce qui implique une couverture de plus en plus accrue des charges par le PNB.
La couverture des frais de personnel par les commissions est passée de 17% en 2010 à 26% en 2011 et à 38% en 2012.

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité équivalant au Ratio Cooke sur le plan international, qui compare les fonds propres aux risques pondérés, a atteint 9,21% à fin 2012 contre 11,77% en 2011, soit un taux au dessus du seuil réglementaire fixé à 8%.

Taux de créances accrochées

	31/12/2011	31/12/2012
Créances à la clientèle (1)	263 275	413 862
Créances Douteuses et Litigieuses (2)	4 550	16 327
Total créances (1) + (2)	**267 824**	**430 189**
Taux de créances accrochées (2) / (1+2)	**1,70%**	**3,80%**

Les créances classées sont passées de 4,6 MD en 2011 à 16,3 MD à fin 2012, soit une augmentation de 11,7 MD. Le taux des créances accrochées a augmenté en passant de 1,7% à 3,8% en 2012.

Taux de couverture des créances classées

	31/12/2011	31/12/2012
Créances Douteuses et Litigieuses	4 550	16 327
Stock de provisions	434	1 239
Agios réservés	97	1 188
Total provisions & agios réservés	531	2 427
Taux de couverture des créances classées	11,67%	14,86%

Suite à l'évolution des créances classées, la banque a triplé le montant des provisions pour passer de 0,4 MD à 1,2 MD à fin 2012. En effet les agios réservés ont augmenté aussi, passant de 0,1 MD à fin 2011 à 1,2 MD en 2012. Le taux de couverture des créances classées a atteint 14,86% en 2012 contre 11,67% à fin 2011.

IX. CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

IX.1 CONTROLE DE CONFORMITE CHARAIQUE
IX.2 CONTROLE DE CONFORMITE REGLEMENTAIRE
IX.3 AUDIT INTERNE ET INSPECTION
IX.4 CONTROLE PERMANENT
IX.5 GESTION DES RISQUES

IX. CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne de Banque Zitouna est inspiré des normes professionnelles et réglementaires, notamment la circulaire BCT n° 2006-19 relative au contrôle interne, la circulaire BCT n° 2006-06 relative à la conformité, la norme comptable n°21 et les normes d'audit de l'AAOIFI.
Ce dispositif comprend notamment un système de contrôle permanent et périodique des opérations et des procédures internes, un système comptable et de traitement de l'information caractérisé par l'exploitation d'un global bancaire et un système de surveillance et de maîtrise des risques.
Le comité charia, le comité permanent d'audit interne et le comité des risques en tant que structures de gouvernance supervisent et veillent à la mise en place du dispositif de contrôle interne par l'organe de direction. Les fonctions clés de ce dispositif sont :

IX.1 Contrôle de Conformité Charaique

La fonction de « conformité charaïque » est en charge de vérifier la conformité des données financières de la banque par rapport aux conditions de commercialisation des produits et au respect des procédures et fatwa émises par le Comité Charia.
Des reportings à destination du Comité Charia sont établis périodiquement sur le respect des principes charaïques lors du traitement des opérations.

IX.2 Contrôle de Conformité Réglementaire

La fonction de « contrôle de conformité » est en charge du respect des dispositions légales et réglementaires ainsi que du code déontologique. Elle inclut un dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à travers un système de déclarations des opérations suspectes.

IX.3 Audit Interne et Inspection

La mission de l'Audit consiste à fournir à la Direction Générale des assurances raisonnables quant à la fiabilité du système de contrôle et à l'identification des moyens susceptibles d'accroître l'efficacité de la Banque.
La fonction «Audit Interne et Inspection» se base sur des missions périodiques et évalue le dispositif du contrôle permanent de la banque.

IX. 4 Contrôle Permanent

La fonction « Contrôle Permanent » permet de s'assurer de la permanence du contrôle, elle se décline en trois niveaux :

Un premier niveau assuré par le Système d'Information, par les unités opérationnelles au fil de l'exécution des opérations ainsi que les contrôles hiérarchiques de validation et de fin de journée ;
Un deuxième niveau effectué par les structures Back Office Opérations, Risques et Finance (contrôles comptables).
Un troisième niveau de supervision et de coordination des contrôles permanents.

IX.5 Gestion des Risques

Banque Zitouna gère et surveille les risques de financement, opérationnel, liquidité & global de marge de profit et marché par des processus formalisés visant la connaissance et la couverture de l'exposition globale de la banque.

Gestion du risque financement

En matière de financement, la banque a retenu, en phase de lancement, les techniques de financement Mourabaha et Ijara. Les autres techniques de financement tel qu'Istisnaa, Salam et Moucharaka, sont programmés dans une étape ultérieure. Quelle que soit la technique de financement adoptée, le principe de base de la Charia est d'adosser le financement à des sous-jacents tangibles et licites.

La gestion du risque financement est marquée par la séparation des fonctions Commerciales (front) et Risques (back), la définition des règles de prise de décision, la fixation des limites d'exposition et la surveillance des risques.

La gestion du risque financement est un processus continu qui a vu en 2012 un ajustement touchant divers aspects, allant de la validation par le Comité des Risques des limites décisionnelles en faveur du Comité Exécutif de Financement et de l'organe de direction au démarrage d'un projet structurant pour la mise en place d'un dispositif de notation interne.

Gestion du risque opérationnel

La politique de gestion des risques opérationnels de la banque est formalisée dans une documentation regroupant les différentes procédures relatives notamment à la mise à jour de la cartographie des processus et des risques et la collecte des incidents opérationnels.
À partir d'un découpage de l'activité de la banque en domaines, macro processus et processus, un travail impliquant les métiers a permis de relever les risques opérationnels, de déterminer les contrôles associés et de coter les risques résiduels.

En fonction de la criticité des risques, un plan d'atténuation des risques récurrents a été priorisé durant l'année 2012. En parallèle à la prise en charge des opérations par le système informatique et de l'automatisation des contrôles, il a été procédé à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels en coordination avec les différents métiers de la banque.

Gestion des risques de liquidité et global de marge de profit

De par sa spécificité islamique, Banque Zitouna est confrontée, dans son activité de transformation des ressources, à des problèmes d'adossement des emplois en termes de maturité et de nature de taux :
- Une production de financement Mourabaha avec des marges de profit fixes dans un marché où les financements sont essentiellement à taux variables;
- Des ressources à court terme sensibles aux conditions de marché en l'absence de cadre législatif règlementant la levée des ressources longues pour les banques islamiques ;
Au vu des spécificités de la Finance Islamique et en respect des exigences règlementaires, un dispositif de gestion actif-passif a été mis en place durant l'année 2012 pour la mesure et le suivi de l'exposition de la banque

aux risques de liquidité et global de marge de profit.
Dans un contexte d'assèchement de liquidité et de volatilité des taux de référence du marché et tenant compte des contraintes de refinancement auprès de la BCT, des indicateurs de mesure et des outils de gestion prédictive ont été formalisés au niveau d'une charte Actif-Passif:

- Structure du bilan (photo par maturités et par nature de taux) ;
- Concentration des dépôts ;
- Niveau d'actifs liquides ;
- Impasses de liquidité et de taux en flux à CT et en stock à MLT;
- Stress tests pour mesurer la sensibilité de la marge de profit de la banque ;
- Profit Equalization Réserve « PER » : réserve de lissage des profits issue du principe de partage des pertes et profits entre la banque «مضارب » et le déposant «رب المال » pour gérer le risque de liquidité.
- Un comité ALM (Assets and Liabilities Management) a été institué pour superviser les risques de transformation de la banque.

Gestion des risques marchés

Les risques inhérents aux activités de marchés au niveau de Banque Zitouna se limitent aux risques de change au comptant et de règlement sur le marché de change et au risque de contrepartie sur le marché monétaire.

Les spécificités de la Finance Islamique, prohibant l'usage des produits de couverture et des produits de taux (transactions à terme, swaps, options, bons du trésor, obligations…), réduit la marge de manœuvre pour la couverture des risques de marchés à l'encadrement procédural et à la mise en place de limites internes de gestion.

X. RAPPORT COMITE CHARIA

في رأينا

1- أن العقود والعمليات والمعاملات التي أبرمها البنك خلال السنة المالية 2012 م وحتى نهايتها التي اطلعنا عليها، تمت وفقا لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.

2- أن جميع الايرادات غير المشروعة جنبتها الإدارة لصرفها في وجوه البر تحت إشراف الهيئة.

3- أن توزيع الأرباح وتحميل الخسارة على حسابات الاستثمار متفق مع الأسس التي تم اعتماده من قبل الهيئة لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.

4- أن الإدارة ليست مخولة بإخراج الزكاة عن المساهمين وتقع مسؤولية إخراجها عليهم.

نسأل الله العلي القدير أن يحقق لنا الرشاد والسداد.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

سماحة الشيخ محمد المختار السلامي

رئيس الهيئة

تقرير الهيئة الشرعية لمصرف الزيتونة

عن السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2012

بسم الله الرحمن الرحيم

الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وآله وصحبه.

حضرة الاستاذ السيد رئيس الجمعية العامة العادية لسنة 2012 ،

حضرات السادة أعضاء الجمعية العامة

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته، أما بعد

لقد راقبت الهيئة الشرعية العقود التي أنجزها مصرف الزيتونة والتطبيقات التي قام بها خلال وحتى نهاية ديسمبر 2012 م .لقد قامت الهيئة الشرعية بالمراقبة الواجبة لإبداء رأي عما إذا كان البنك التزم بأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها الشرعية وكذلك بالفتاوى والقرارات والإرشادات المحددة التي تم إصدارها من قبل الهيئة الشرعية.

تقع مسؤولية التأكد من أن البنك يعمل وفقًا لأحكام ومبادئ الشريعة الإسلامية على الإدارة، أما مسئوليتنا فتنحصر في إبداء رأي مستقل بناء على مراقبتنا لعمليات البنك، وفي إعداد تقرير لكم.

لقد قمنا بالمراقبة التي اشتملت على فحص التوثيق والإجراءات المتبعة من البنك على أساس اختبار عينة عشوائية من أنواع العمليات، وذلك مباشرة أو عن طريق إدارة الرقابة الشرعية بالبنك.

كما قمنا بالتخطيط والمراقبة من أجل الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي اعتبرناها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكيد معقول بأن البنك لم يخالف أحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.

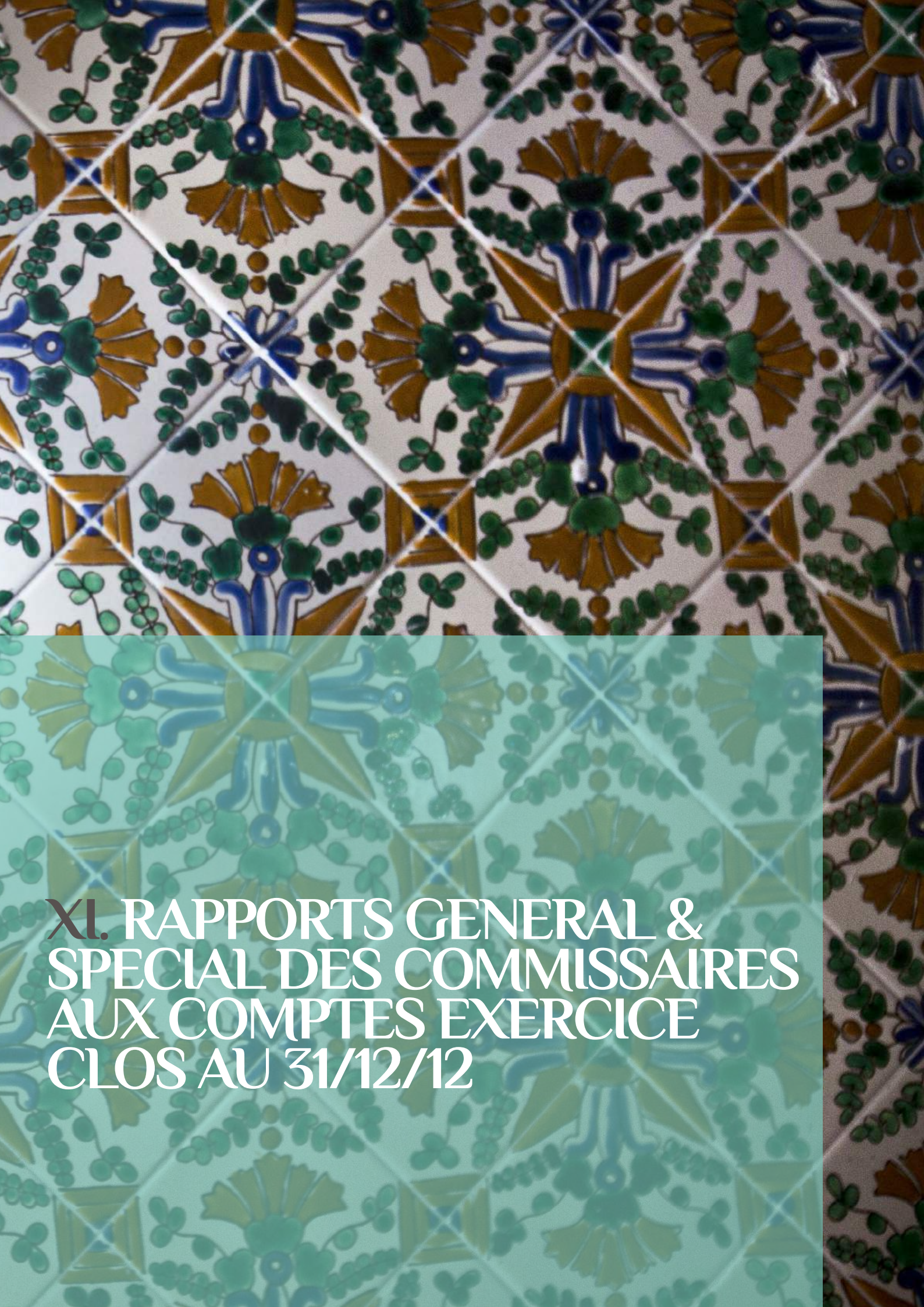

XI. RAPPORTS GENERAL & SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/12

FMBZ – KPMG TUNISIE **BUSINESS AUDITING AND CONSULTING**

Tunis, le 27 mai 2013

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna

Objet : Rapport Général & Spécial Des Commissaires Aux Comptes – Exercice Clos Au 31 Décembre 2012.

Messieurs,

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE	Business Auditing And Consulting
Membre de KPMG International	Membre de TIAG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI	Kaïs FEKIH

En notre qualité de commissaires aux comptes de Banque Zitouna et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna arrêtés au 31 décembre 2012 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits .

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

SOMMAIRE

XI.1. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2012 56

XI.2. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012 58

BILAN 58

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 59

ETAT DE RESULTAT 60

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 61

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 62

XI.3. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 88

XI.1. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2012

FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
les Berges du Lac, Tunis-Tunisie 1053

BUSINESS AUDITING AND CONSULTING

Espace Tunis Bloc D 5ème étage App 5-2
Montplaisir, Tunis-Tunisie

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

I. Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive du 21/10/2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.
Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Zitouna, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état du résultat, l'état des engagements hors bilan et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers de la Banque Zitouna pour l'exercice clos le ٣١ décembre ٢٠١٢ ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Normes Comptable Tunisiennes.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention, qu'au cours de l'exercice 2011, la Banque Zitouna a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie au titres des impôts sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, du FOPROLOS et de la TCL, et ce pour la période allant du 6 octobre 2009 au 31 décembre 2010.
Une notification des résultats de la vérification a été adressée à la banque en date du 27 février 2012, faisant ressortir un redressement de 875 KDT.
La banque a répondu aux résultats de la vérification fiscale conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux et a comptabilisé une provision forfaitaire de 400 KDT en couverture du risque encouru (Cf. note n° 5-2-4 (iv)).
Dans la mesure où l'administration fiscale n'a pas donné suite jusqu'à la date du présent rapport à la réponse fournie par la banque Zitouna, l'impact définitif de cette situation ne peut être déterminé ni pour les exercices ayant fait l'objet de la vérification fiscale approfondie ni pour les exercices postérieurs.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

II. Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.
Sur la base de ces vérifications, et à l'exception du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice présenté par le conseil d'administration à l'assemblé générale portant sur la gestion de l'exercice.
Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 27 mai 2013

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE	Business Auditing And Consulting
Membre de KPMG International	Membre de TIAG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI	Kaïs FEKIH

XI.2. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

XI.2.1 BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5-1-1	67 223	20 662	(*)
Créances sur les établissements bancaires et financiers	5-1-2	123 356	133 129	
Créances sur la clientèle	5-1-3	430 192	267 824	
Portefeuille-titre commercial	5-1-4	160	160	
Portefeuille d'investissement	5-1-5	4 553	18 636	
Valeurs immobilisées	5-1-6	46 891	49 655	
Autres actifs	5-1-7	18 649	20 202	(*)
TOTAL ACTIF		**691 024**	**510 268**	
PASSIF				
Banque Centrale et CCP		-	-	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5-2-1	1 863	893	
Dépôts et avoirs de la clientèle	5-2-2	595 049	419 931	
Dettes de financements et Ressources spéciales	5-2-3	11 204	13 046	
Autres passifs	5-2-4	27 644	19 443	
TOTAL PASSIF		**635 760**	**453 313**	
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social		70 000	70 000	
Réserves		10 000	10 000	
Actions propres		-	-	
Autres capitaux propres		-	523	
Résultats reportés		(23 568)	(8 625)	
Résultat de l'exercice		(1 168)	(14 943)	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5-2-5	**55 264**	**56 955**	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**691 024**	**510 268**	

(*)*Retraité pour les besoins de la comparabilité (Voir note 10)*

XI.2.2 ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
PASSIFS ÉVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	7-1	12 344	34 259
Crédits documentaires	7-2	17 268	31 095
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		**29 612**	**65 354**
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7-3	137 976	86 181
Engagements sur titres		-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		**137 976**	**86 181**
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues	7-4	215 081	194 124
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		**215 081**	**194 124**

XI.2.3 ETAT DE RESULTAT

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation bancaire			
Profits et revenus assimilés	8-1	28 437	18 718
Commissions	8-2	6 495	3 693
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8-3	2 289	1 476
Revenus du portefeuille d'investissement		374	374
Total produits d'exploitation bancaire		**37 595**	**24 261**
Charges d'exploitation bancaire			
Charges encourus et assimilées	8-4	(11 792)	(8 668)
Commissions encourues		(519)	(320)
Total charges d'exploitation bancaire		**(12 311)**	**(8 988)**
PRODUIT NET BANCAIRE		**25 284**	**15 273**
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8-5	(2 143)	(866)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8-6	5 128	(3 504)
Autres produits d'exploitation		52	148
Frais de personnel	8-7	(15 310)	(12 553)
Charges générales d'exploitation	8-8	(6 393)	(5 532)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(7 671)	(7 607)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**(1 053)**	**(14 641)**
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	8-9	31	-
Impôts sur les sociétés	8-10	(50)	(28)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		**(1 072)**	**(14 669)**
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	8-11	(96)	(274)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**(1 168)**	**(14 943)**
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (DT)	8-12	**(0,017)**	**(0,213)**

XI.2.4 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		36 018	23 993	
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(12 689)	(9 565)	
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		12 016	114 010	
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		956	(17 866)	
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(160 165)	(116 492)	
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		175 549	24 597	
Titres de placement / Titres de transaction		-	-	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(19 652)	(17 301)	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 248	(5 240)	**(*)**
Impôts sur les sociétés		(28)	(10)	**(*)**
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		**34 253**	**(3 874)**	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		374	374	
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		19 210	-	
Acquisitions cessions sur immobilisations		(2 895)	(8 141)	
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		**16 689**	**(7 767)**	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission / Remboursement d'emprunts		(1 834)	(1 562)	
Augmentation / diminution ressources spéciales		-		
Dividendes versés		-	-	
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	-	
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		**(1 834)**	**(1 562)**	
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		**49 108**	**(13 204)**	
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		24 504	37 708	
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	9	**73 612**	**24 504**	**(*)**

(*) *Retraité pour les besoins de la comparabilité (Voir note 10)*

XI.2.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA BANQUE :

Banque Zitouna est une Société Anonyme au capital de 70.000.000 de dinars, créée en 2009, et régie par la Loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la Loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.
Banque Zitouna est une banque commerciale universelle. Son capital social est divisé en 70.000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
L'État Tunisien (*)	61 199 980	87%
La Société Poulina Group Holding PGH	2 000 000	3%
La Société Centrale Laitière du Cap Bon	2 000 000	3%
La Société Ulysse Trading & Industrial	2 000 000	3%
La société T.T.S. Financière	2 000 000	3%
M. Rafik Bouchammaoui	800 002	1%
Autres	18	0%
Total	70 000 000	100%

(*) Détient d'une façon directe 2% et d'une façon indirecte 85% à travers « El Karama Holding » et la société « Portefeuille Invest ».

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Zitouna sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises
- Les principes comptables applicables aux établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions».
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la règlementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;
- Les principes comptables des établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions ».

Dans les cas de divergence entre les différentes sources, l'établissement des états financiers respecte dans tous les cas les concepts et les principes prévus par le cadre conceptuel ainsi que la hiérarchie susvisée.

3. L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Banque Zitouna sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.
Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 Les Règles De Prise En Compte Des Produits

Les revenus sont les produits provenant de l'exploitation de la banque. Un revenu ne peut être comptabilisé qu'au moment de sa réalisation. La prise en compte du revenu n'est effectuée que dans l'un des cas suivants :

- une réalisation du revenu au moment de la transaction ;
- une réalisation du revenu lors de l'exécution du contrat ;
- une réalisation du revenu lors du recouvrement des prestations de services

Dans ce cadre :

- Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financements, sont prises en compte dans le résultat de la banque au moment de leur perception.
- Les commissions relatives aux engagements par signature (lettres de crédits, lettres de garantie, etc.) sont prises en compte dans le résultat à mesure qu'elles sont courues ;
- Les profits, relatifs à des créances courantes, sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus;
- Les profits échus et non encore encaissés, relatifs à des créances douteuses (incertaines, préoccupantes ou compromises), sont constatés en profits réservés et présentés en déduction des «Créances sur la clientèle». Ces profits sont pris en compte dans le résultat de la banque à mesure de leur encaissement.
- Les produits prohibés par les normes islamiques ne sont pas comptabilisés au résultat de l'exercice et sont portés dans des comptes d'attente du passif courant (Nafaa Elaam), en attendant leur liquidation par le conseil d'administration ou l'assemblée générale de la Banque, sous la supervision du comité Chariâa.
- Les profits relatifs à des créances douteuses comptabilisés précédemment mais non payés, sont à déduire du résultat de l'exercice. Ces profits sont comptabilisés en tant que profits réservés et traités en tant que tels.

4.2 La Rémunération Des Comptes

A la date de chaque arrêté, les profits encaissés relatifs à des opérations de financement et d'investissement dont l'origine des fonds au départ était des comptes Tawfir, des comptes participatifs, des comptes à vue, des contrats Istithmar et/ou du capital libre de la banque, sont répartis entre la banque et les détenteurs de ces comptes en fonction de la contribution de chaque intervenant dans ces financements et de la clé de répartition contractuelle.
En outre, les principes islamiques de solidarité des exercices et de sauvegarde des intérêts des déposants, tels que stipulés par la norme 11, prévoit la possibilité de constituer, après accord des titulaires des comptes participatifs, deux types de réserves spécifiques : une réserve d'équilibre des profits et une réserve pour risque d'investissement.

- Réserve d'équilibre des profits : Cette provision est prélevée de la masse des profits à servir aux déposants, avant prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb. Les montants logés sous cette rubrique, sont repartis proportionnellement entre la banque et les déposants.

La quote-part des déposants est rattachée aux dépôts et avoirs de la clientèle.

- Réserve pour risque d'investissement : Cette réserve est prélevée de la masse des profits à distribuer aux déposants, après prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb.

Les montants, logés sous cette rubrique, sont du droit des déposants et doivent, par conséquent, être rattachées aux dépôts et avoirs de la clientèle.

4.3 Ezzaket

La banque ne procède pas à la liquidation d'Ezzaket puisqu'elle n'a pas été expressément mandatée à liquider Ezzaket ni par une loi, ni par ses statuts, ni par l'assemblée générale des actionnaires, ni par les clients.

4.4 Les Règles De Prise En Compte Des Charges

Toutes les charges ayant concouru à la réalisation des revenus relatifs à l'exercice comptable, doivent être déterminées et rattachées à ce même exercice.
Le rattachement des charges aux produits s'effectue, entre autres, par le biais des comptes de régularisation qui sont utilisés pour répartir les charges et les produits dans le temps de manière à rattacher à chaque exercice seulement les charges et les produits qui le concernent.

4.5 Les Règles D'évaluation Des Créances

4.5.1 Provision à caractère individuel

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque est effectuée sur la base de la situation, à la date d'arrêté, et compte tenu des événements postérieurs à cette date.
Cette évaluation est accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.
Ces deux opérations conduisent la Banque à déterminer un montant de provisions requis, un montant de la dotation aux provisions et un montant de produits réservés.
Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :
les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

4.5.2 Provision à caractère général

En application la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, la banque a constitué une provision à caractère général dite « provision collective » par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2012 pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1).

4.6 Les Règles D'évaluation Des Titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, l'évaluation des titres détenus par la Banque est effectuée comme suit :

- Les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.
- Les titres de placement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

4.7 Portefeuille Encaissement Et Comptes Exigibles Après Encaissement

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement figurent au niveau des états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont compensés pour le besoin de la présentation des états financiers.

4.8 Convention De Prééminence Du Fond Sur La Forme

Les opérations effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à leur nature et réalité financière sans tenir compte uniquement de leur apparence juridique. C'est le cas des opérations de Mourabaha et d'Ijara.

4.9 Les Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Immeubles	5%
Agencement et Aménagement	10%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel roulant	20%
Matériel informatique	20%
Droit d'usage	4%
Logiciels informatiques	33%

4.10 Conversion Des Operations En Monnaies Étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

4.11 Impôt Sur Les Bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

5. NOTES RELATIVES AU BILAN

5-1. ACTIF

5-1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 67 223 KDT contre 20 662 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011	
Caisse	12 903	4 746	(*)
Comptes ordinaires BCT	53 568	15 545	
Chèques Postaux	752	371	
	67 223	**20 662**	

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité : le solde du compte « Timbres de Voyage » a été déduit de la caisse et reclassé dans les débiteurs divers au sein de la rubrique « autres actifs ».

5-1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 123 356 KDT contre 133 129 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Banques résidentes	(i)	40 245	41 500
Banques non-résidentes	(ii)	22 895	18 842
Organismes financiers spécialisés	(iii)	59 750	72 017
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires		466	770
		123 356	**133 129**

(i) La rubrique « banques résidentes » enregistre les opérations de Mourabaha interbancaire en dinars et les valeurs en dinars auprès de ces banques.
(ii) La rubrique « banques non résidentes » enregistre les opérations de Mouarabaha interbancaire et les valeurs en devise auprès de ces banques.
(iii) La rubrique « organismes financiers spécialisés » est constituée des certificats de leasing placés auprès des sociétés de leasing.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banques résidentes	40 245	-	-	-	-	40 245
Banques non résidentes	22 895	-	-	-	-	22 895
Organismes financiers	59 750	-	-	-	-	59 750
Créances rattachées	466	-	-	-	-	466
Total	**123 356**					**123 356**

5-1-3. Créances sur la clientèle

Le solde des créances sur la clientèle s'élève au 31 décembre 2012 à 430 192 KDT contre 267 824 KDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011	
Portefeuille Mourabaha	(i)	366 873	244 917	
Comptes débiteurs de la clientèle	(ii)	504	266	
Portefeuille Ijara		37 374	14 805	
Autres financements à la clientèle	(iii)	25 819	6 321	(*)
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		3 134	2 046	(*)
Total brut		**433 704**	**268 355**	
Provisions pour créances douteuses		(2 324)	(434)	
Agios réservés		(1 188)	(97)	(*)
Total net		**430 192**	**267 824**	

(*)Retraité pour les besoins de comparabilité : Le solde des deux premières rubriques ont été modifiés de 97 KDT présentant les agios réservés.

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 décembre 2012 selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Portefeuille financement (mourabha & ijara)	59 057	36 507	43 449	169 766	95 468	404 247
Compte débiteur de la clientèle	504	-	-	-	-	504
Autres financements à la clientèle	22 549	296	566	1 728	680	25 819
Créances rattachées	3 134	-	-	-	-	3 134
Total	**85 244**	**36 803**	**44 015**	**171 494**	**96 148**	**433 704**

(i) Portefeuille Mourabaha
Le portefeuille Mourabaha enregistre l'ensemble des opérations de financements à court, long et moyen terme, octroyés par la banque à la clientèle.
(ii) Comptes débiteurs de la clientèle
Il s'agit des comptes débiteurs non rémunérés des clients ordinaires. L'octroi de cet avantage aux clients n'est pas automatique. Il est soumis à une autorisation préalable auprès de la direction générale. Aucun profit n'est constaté sur les débits en compte.
(iii) Autres financements à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2012, à 25 819 KDT et se détaille comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Total créances douteuses	(i)	16 327	4 550
Valeurs impayées		8 646	1 771
Arrangements, rééchelonnements et consolidations		846	-
		25 819	**6 321**

(i) La défalcation des créances douteuses selon la classe de risque se présente comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Créances de la classe 2	1 681	3 378
Créances de la classe 3	3 400	15
Créances de la classe 4	11 246	1 157
	16 327	**4 550**

5-1-4. Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint un montant de 160 KDT au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Titres de Placement à revenu variable	160	160
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	-	-
Total brut	**160**	**160**
Provision pour dépréciation	-	-
Total Net	**160**	**160**

5-1-5. Portefeuille-titre d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 4 553 KDT contre 18 636 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Titres de participation	(i)	4 553	23 988
Créances rattachées aux titres d'investissement		-	-
Total brut		**4 553**	**23 988**
Provision pour dépréciations de titres		-	(5 352)
Total Net		**4 553**	**18 636**

Le portefeuille titres d'investissement se détaille comme suit :

Titres de participation	Valeur Comptable Initiale	Acquisition 2012	Cession 2012	Valeur comptable nette
Titres ENNAKL	19 435	0	19 435	0
Titres ZITOUNA TAKAFUL	4 500	0	0	4 500
Titres SIBTEL	53	0	0	53
Titres APTBEF	0	0	0	0
Total	**23 988**	**0**	**19 435**	**4 553**

5-1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint un montant de 46 891 KDT au 31 décembre 2012 contre 49 655 KDT au 31 décembre 2011 et s'analysent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011	
Logiciels et serveurs	4 424	3 870	
Droit d'usage	1 608	1 608	
Constructions	29 023	29 021	(*)
Agencements et aménagements	8 234	7 404	
Matériels et équipements de bureau	2 578	2 443	
Matériels informatiques	3 868	3 669	
Matériels de transport	807	807	
Terrain	3 814	3 814	(*)
Autres matériels	536	519	
Agencements et aménagements en cours	156	379	(*)
Constructions en cours	1 880	1 716	
Valeur brute des immobilisations	**56 928**	**55 250**	
Amortissements	(10 037)	(5 595)	
Valeurs nettes en fin de période	**46 891**	**49 655**	

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées, au cours de l'exercice 2012, se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisition Cession	Valeur Brute au 31/12/2012	Amort. au 31/12/2011	Dotations aux Amort.	Reprises	Amort. au 31/12/2012	VCN au 31/12/2012
Immobilisations d'exploitation	32 835	(3 812)	29 023	1 716	1 627	(375)	2 968	**26 055**
Terrain	-	3 814	* 3 814	-	-	-	-	**3 814**
Agencements et aménagements	7 404	829	8 234	912	789	(6)	1 695	**6 539**
Mobilier et Matériels	10 501	905	11 406	2 568	2 187	(6)	4 749	**6 657**
Matériel de Transport	807	-	807	309	161	-	470	**337**
Immobilisations en cours	2 095	(59)	2 036	-	-	-	-	**2 036**
Immobilisations Incorporelle	1 608	-	1 608	91	64	-	155	**1 453**
Total Général	**55 250**	**1 677**	**56 928**	**5 596**	**4 828**	**(387)**	**10 037**	**46 891**

* Il s'agit d'une correction de l'affectation du terrain acquis en 2010 et imputé dans le coût de construction du siège. La correction de l'amortissement y afférent a été imputée au résultat de 2012. Le dit terrain sur le quel est édifié le siège social est hypothéqué au profit de l'ATB « Arab Tunisian Bank »

5-1-7. Autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 18 649 KDT contre 20 202 KDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Débiteurs divers	(i)	8 123	8 503 (*)
Comptes de régularisation AC7	(ii)	8 520	6 940
Non valeurs	(iii)	2 006	4 759
		18 649	**20 202**

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité, pour tenir compte des « Timbres de Voyage » qui ont été reclassés en 2012 dans le poste « Débiteurs divers ».

(i) Les débiteurs divers sont analysés comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	12	20
Avances sur commandes	40	642
Retenue à la source	3	127
TVA déductible	7 723	7 002
Autres Impôts et taxes à récupérer	82	1
Autres débiteurs divers	263	540
Subvention à recevoir	0	171
	8 123	**8 503**

(ii) Les comptes de régularisation sont analysés comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Débits à régulariser et divers	7 894	6 269
Charges payées ou comptabilisées d'avance	621	667
Compte d'ajustement devise	5	4
	8 520	**6 940**

(iii) Les non valeurs, constituées des charges à répartir et des frais préliminaires de constitution et de premier établissement de la banque, se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Charges à répartir sur plusieurs exercices	**1 031**	**1 421**
Frais préliminaires	**975**	**3 338**
	2 006	**4 759**

Jusqu'au 31 décembre 2012, les frais préliminaires et les charges à repartir ont fait l'objet d'une résorption, respectivement, de 2 363 KDT et 860 KDT.

5-2. PASSIF

5-2-1. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 1 863 KDT contre 893 KDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Organismes financiers spécialisés PA2	(i)	1 848	892
Dettes rattachées aux dépots des établissements financiers et bancaires PA2		15	1
		1 863	**893**

(i) Il s'agit des comptes de dépôts et des contrats Istithmar des organismes financiers spécialisés.

La répartition des dépôts des établissements bancaires selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Moudharba interbancaire	-	-	-	-	-	-
Organisme financier spécialisée	1 448	-	400	-	-	1 848
Dettes rattachées	15	-	-	-	-	15
Total	**1 463**	**-**	**400**	**-**	**-**	**1 863**

5-2-2. Dépôt de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2012 à 595 049 KDT contre 419 931 KDT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011	
Comptes à vue	(i)	201 227	104 651	(*)
Comptes d'épargne	(ii)	207 430	92 244	
Autres produits financiers	(iii)	79 137	121 957	
Comptes dépôts participatifs	(iv)	90 725	75 582	(*)
Autres sommes dues à la clientèle	(v)	15 303	23 838	
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		1 227	1 659	
		595 049	**419 931**	

(*)Retraité pour les besoins de comparabilité : Les dépôts participatifs représentent désormais, les comptes participatifs entreprises et les comptes réglementés (les comptes en devises et les comptes en dinars convertibles) rémunérés. Les comptes à vue présentent les comptes non rémunérés.

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Plus de 6 mois et moins de 1an	Entre 1 an et 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes à vue	201 227	-	-	-	-	201 227
Comptes d'épargne	207 430	-	-	-	-	207 430
Autres produits financiers	35 759	23 359	14 689	5 330	-	79 137
Comptes de dépôts participatifs	90 725	-	-	-	-	90 725
Autres sommes dues à la clientèle	15 303					15 303
Dettes rattachées	1 227					1 227
Total	**551 671**	**23 359**	**14 689**	**5 330**	**-**	**595 049**

(i) Les comptes à vue représentent les comptes en dinars et les comptes réglementés non rémunérés. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Comptes chèques entreprises	47 016	24 826
Comptes chèques particuliers	104 031	55 745
Comptes réglementés en devises	48 604	24 069
Comptes réglementés en dinars	1 576	11
	201 227	**104 651**

La composition des dépôts à vue selon le secteur d'activité de la clientèle, s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Compagnies d'assurances	266	57
Entreprises publiques	794	103
Autres clientèles commerciales	44 887	31 792
Comptes de non-résidents	49 164	1 834
Clients particuliers	106 116	70 865
	201 227	**104 651**

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

	31/12/2012	31/12/2011
Hissab Tawfir	207 375	92 209
Comptes Tawfir Poste	55	35
	207 430	**92 244**

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Contrats Istithmar Mouwajah	49 338	70 827
Contrats Istithmar	29 799	51 130
	79 137	**121 957**

(iv) Les dépôts participatifs représentent les comptes participatifs entreprises et les comptes réglementés (les comptes en devises et les comptes en dinars convertibles) rémunérés :

	31/12/2012	31/12/2011
Comptes participatifs entreprises	82 571	68 547
Comptes en dinars convertibles	3 771	1 640
Comptes en devise	4 383	5 396
	90 725	**75 583**

(v) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Comptes indisponibles		5 715	4 125
Réserve d'Equilibre de Profit « PER »	(i)	1 184	422
Autres provisions constituées par la clientèle		8 404	19 291
		15 303	**23 838**

(i) Conformément aux dispositions de la norme comptable des établissements financiers islamiques n°11, la banque a prélevé un montant de 1 184 KDT sur les profits revenant aux déposants. Le solde de cette rubrique ce détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Comptes participatifs entreprises	388	82
Comptes participatifs règlementés en TNC	24	7
Comptes d'épargne	92	-
Istithmar : 03 mois < Maturité < 06 mois	265	103
Istithmar : 06 mois < Maturité < 12 mois	186	80
Istithmar : 12 mois < Maturité < 24 mois	187	135
Istithmar : Maturité 24 mois	15	2
Comptes participatifs EUR	27	13
Total	**1 184**	**422**

5-2-3. Dettes de financements et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique, constituée d'un financement contracté auprès d'une banque non résidente, s'élève au 31 décembre 2012 à 11 204 KDT contre 13 046 KDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts et ressources spéciales	11 154	12 987
Dettes rattachées aux Emprunts et ressources spéciales	50	59
	11 204	**13 046**

5-2-4. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 27 644 KDT contre 19 443 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Comptes de régularisation PA5	(i)	8 741	4 388
Créditeurs divers	(ii)	16 677	14 056
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	1 650	597
Siège, succursale et agences PA5		2	1
Provisions pour risques et charges	(iv)	574	401
		27 644	**19 443**

(i) Les comptes de régularisation se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Charges à payer	1 794	1 074
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	148	183
Crédits à régulariser et divers	179	996
Compensation à régler PA5	6 620	2 135
	8 741	**4 388**

(ii) Les créditeurs divers se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs Mourabaha	12 055	7 783
Fournisseurs Ijara	385	729
Autres Fournisseurs	1 029	1 501
Organismes de prévoyance sociale	1 522	1 081
Etat impôts et taxes	1 585	2 885
Autres Créditeurs divers	101	77
	16 677	**14 056**

(iii) Les comptes exigibles après encaissement se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Comptes exigibles après encaissement	50 547	7 016
Portefeuille encaissement	(48 897)	(6 419)
	1 650	**597**

(iv) Les provisions sont analysées comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour créances sur l'Etat et organismes sociaux	400	400
Provision pour créances sur autres débiteurs divers	174	1
	574	**401**

5.2.5. Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à 70 000 KDT composé de 70 000 000 actions d'une valeur de 1 DT.
Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2012 à 55 264 KDT contre 56 955 KDT au 31 décembre 2011. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Report à nouveau	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2011	70 000	10 000	523	(8 625)	(14 943)	56 955
Subvention d'investissement	-	-	(523)	-	-	(523)
Report à nouveau	-	-	-	(14 943)	14 943	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	(1 168)	(1 168)
Solde au 31/12/2012	70 000	10 000	-	(23 568)	(1 168)	55 264

6. RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2012, se détaille comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actif						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	67 223	-	-	-	-	67 223
Créances sur les établissements bancaires et financiers	123 356	-	-	-	-	123 356
Créances sur la clientèle	81 732	36 803	44 015	171 494	96 148	430 192
Portefeuille Titre -Commercial	-	160	-	-	-	160
Portefeuille Titre d'investissement	-	-	-	-	4 553	4 553
Valeurs Immobilisés	2 035	110	533	3 742	40 471	46 891
Autres actifs	18 649	-	-	-	-	18 649
Total Actif	***292 995***	***37 073***	***44 548***	***175 236***	***141 172***	***691 024***
Passif						
Banque Centrale et CCP	-	-	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 463	-	400	-	-	1 863
Dépôts et avoirs de la clientèle	551 671	23 359	14 689	5 330		595 049
Dettes de financements et ressources spéciales	526	482	986	9 000	210	11 204
Autres Passifs	27 644	-	-	-	-	27 644
Capitaux Propres	-	-	-	-	55 264	55 264
Total Passif	***581 304***	***23 841***	***16 075***	***14 330***	***55 474***	***691 024***
Position Nette	***(288 309)***	***13 232***	***28 473***	***160 906***	***85 698***	***0***

7. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2012, à 12 344 contre 34 259 KDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
En faveur d'établissements bancaires et financiers	**3 739**	**28 634**
En faveur de la clientèle	**8 605**	**5 625**
Cautions pour marchés	5 836	3 028
Cautions diverses	2 769	2 597
	12 344	**34 259**

7-2. Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 17 268 contre 31 095 KDT au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Ouverture de crédits documentaires	10 472	13 179
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	6 796	17 916
	17 268	**31 095**

7-3. Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de ses clients. Ils s'élèvent, au 31 décembre 2012 à 137 976 KDT.

7-4. Garanties reçues

Les garanties reçues s'élèvent, au 31 décembre 2012 à 2 015 KDT, contre 194 124 KDT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Garanties reçues des banques non-résidentes	-	199
Garanties reçues de la clientèle	215 081	193 925
	215 081	**194 124**

7-5. Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan représentent les opérations d'achat et de vente de devises au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2012 comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Achat au comptant	1 601	1 108
Vente au comptant	2 014	1 104
	3 615	**2 212**

8. NOTES RELATIVES À L'ETAT DE RÉSULTAT

8-1. Profits et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 28 437 KDT contre 18 718 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	5 686	5 697
Produits sur opérations de financement	(ii)	21 813	12 266
Revenus assimilés	(iii)	938	755
		28 437	**18 718**

(i) Les produits sur opérations interbancaires se détaillent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Produits sur opérations de Mourabaha interbancaire	2 029	2 339
Produits sur certificats de leasing	3 657	3 358
	5 686	**5 697**

(ii) Les produits sur opérations de financement se présentent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Produits sur opérations de Mourabaha (LMT, CT)	19 981	11 618
Produits sur financement Ijara	1 832	648
	21 813	**12 266**

(iii) Les revenus assimilés sont constitués des commissions sur avals, cautions et acceptations bancaires.

8-2. Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 6 495 KDT contre 3 693 KDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	2 061	1 160
Commissions de tenue de comptes	1 253	784
Commissions sur activités de commerce international	113	20
Commissions sur activités monétiques	637	395
Commissions sur les opérations télématiques	152	40
Commissions sur les financements	2 279	1 294
	6 495	**3 693**

8-3. Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 2 289 KDT contre 1 476 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Gains de change	3 243	3 105
Pertes de change	(954)	(1 629)
	2 289	**1 476**

8-4. Charges encourues et assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 11 792 KDT contre 8 668 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire		699	889
Charges sur les dépôts de la clientèle	(i)	11 093	7 779
		11 792	**8 668**

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011
Dépôts participatifs	(1)	2 320	1 497
Comptes Tawfir	(2)	3 125	1 377
Comptes Istithmar	(3)	1 352	1 983
Comptes Istithmar Mouajah		4 296	2 922
		11 093	**7 779**

(1) Les dépôts participatifs sont constitués des dépôts participatifs Entreprises, des comptes participatifs réglementés en devises et en dinars convertibles.
(2) Les comptes Tawfir sont les comptes spéciaux d'épargne rémunérés selon le principe de partage de pertes et profits.
(3) Les comptes Istithmar sont les placements de la clientèle pour une durée supérieure à 3 mois rémunérés selon le principe de partage des pertes et profits.
Les indicateurs des profits servis aux comptes Istithmar, comptes Tawfir et comptes dépôts participatifs, issus de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

Nature de Dépôt	Taux de profit année 2012
Comptes participatifs entreprises	2%
Comptes spéciaux en dinar convertible	1,69%
Comptes étrangers en dinar convertible	1,69%
Comptes Tawfir	2,27%
Contrats Istithmar : 03 mois < Maturité < 06 mois	2,69%
Contrats Istithmar : 06 mois < Maturité < 12 mois	3,19%
Contrats Istithmar : 12 mois < Maturité < 24 mois	3,69%
Contrats Istithmar : Maturité 24 mois	4,19%

8-5. Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 2 143 KDT contre 866 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions sur créances douteuses	1 067	441
Dotations aux provisions collectives	1 088	-
Reprises de provisions sur créances douteuses	(263)	(7)
Abandon de créances	81	31
Dotations aux provisions pour risques et charges	170	401
	2 143	**866**

8-6. Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 5 128 KDT contre (3 504) au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-	(3 504)
Reprises de provisions sur titre d'investissement	5 352	-
Moins value sur cession de titre d'investissement	(224)	-
	5 128	**(3 504)**

8-7. Frais de personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 15 310 KDT contre 12 533 KDT au 31 décembre 2011et s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Salaires	12 538	10 184
Charges sociales	2 658	2 067
Dotations aux provisions pour congés payés	114	302
	15 310	**12 553**

8-8. Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 6 393 KDT contre 5 532 KDT au 31 décembre 2011 et s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Frais divers de gestion	2 604	2 351
Impôts et taxes	410	585
Missions, voyages et déplacement	98	57
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	574	243
Transport et déplacement	6	10
Travaux, fournitures et services extérieurs	2 652	2 201
Autres charges d'exploitation	49	85
	6 393	**5 532**

8-9. Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Cette rubrique représente les plus-values sur cession d'immobilisation, elle s'élève au 31 décembre 2012 à 31 KDT.

8-10. Impôts sur les Sociétés

L'impôt sur les sociétés qui s'élève à 50 KDT, représente le minimum d'impôt calculé selon l'article 44 alinéa II du code de l'IRPP et de l'IS soit 0,1% du chiffre d'affaire brut local TTC et se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat comptable avant impôt	**(1 027)**	**(14 915)**
Total Réintégrations	2 724	4 952
Total Déductions	5 361	51
Résultat fiscal de l'exercice avant imputation des provisions	**(3 664)**	**(10 014)**
Provisions pour créances douteuses	1 067	441
Provisions collectives	1 088	-
Résultat fiscal de l'exercice après imputation des provisions et avant imputation des reports déficitaires	**(5 819)**	**(10 455)**
Dotations aux amortissements de l'exercice	6 811	6 920
Résultat avant amortissements de l'exercice	**992**	**(3 535)**
Reports déficitaires ordinaire	(7 399)	(3 865)
Amortissements de l'exercice	(6 811)	(6 920)
Amortissements réputés différés	(9 354)	(2 434)
Résultat fiscal de l'exercice	**(22 572)**	**(16 754)**
Chiffre d'affaire brut local (TTC)	50 380	28 096
Minimum d'impôt	50	28
Excédents antérieurs 2011	99	122
Retenue à la source 2012	33	5
Acomptes provisionnels payés	25	8
Impôt sur les sociétés dû	**50**	**28**
Report	**82**	**99**

Correction du résultat fiscal au titre de l'exercice 2011

La banque a procédé au dépôt d'une déclaration rectificative d'impôt au titre de l'exercice 2011. Cette correction a eu pour impact de rapporter le résultat fiscal de l'exercice 2011 de (17 220) KDT à (16 753) KDT soit un retrait de 467 KDT. Cette variation est le résultat de la diminution du report déficitaire de 2 830 KDT contre l'augmentation des amortissements réputés différés en période déficitaire pour 2 363 KDT.

8-11. Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires

Cette rubrique reprèsente l'abandon des frais d'aménagement relatifs à certaines agences. Elle s'élève au 31 décembre 2012 à (96) KDT contre (274) KDT au 31 décembre 2011.

8-12. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination sont arrêtés sur la base de la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012. Ainsi, le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net attribuable aux actionnaires	(1 168)	(14 943)
Nombre d'actions ordinaires	70 000 000	70 000 000
Résultat de base par action **(en DT)**	**(0,017)**	**(0,213)**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

9. NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2012, un solde de 73 612 KDT contre 24 504 KDT au 31 décembre 2011 et se détaillent ainsi :

	31/12/2012	31/12/2011
Caisse	12 903	4 746
Banque Centrale (Compte Ordinaire)	53 568	15 545
Chèques Postaux	752	371
Banque de dépôt (Compte Ordinaire)	245	3 835
Banques non-résidentes (Compte Ordinaire)	6 144	7
	73 612	**24 504**

10. NOTES SUR LES RETRAITEMENTS

Rubriques	31/12/2011 Retraité	31/12/2011 Publié
R1 (Bilan)		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	20 662	20 680
Autres actifs	20 202	20 184
R2 (Etat de flux de trésorerie)		
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	24 504	24 522
R3 (Etat de flux de trésorerie)		
Impôts sur les sociétés	10	28
R4 (Etat de flux de trésorerie)		
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 240	5 203

R1 : Il s'agit d'un reclassement du « Timbre Voyage » du poste « Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT » au poste « Autre actifs ».
R2 : Effet de retraitement R1.
R3 : Il s'agit de reclasser les postes « Etat crédit d'impôt sur les sociétés » et « Etat retenue à la sources sur Banque Zitouna » de « Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » vers « Impôt sur les société ».
R4 : Effet de retraitement R1 et R3.

11. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2012, les transactions avec les parties liées se sont limitées aux opérations de financements suivantes :

- Financements accordés par Banque Zitouna aux filiales du groupe « POULINA » :

Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2012
53 397	SOCIETE ALMES	1 865 002	5 mois	1 495 189
32 052	SNA	1 705 056	5 mois	1 366 960
341 255	SOCIETE AGRICOLE DICK	7 000 035	7 ans	7 000 035
10 097 731	FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	4 059 762	2ans 7 mois	1 405 808
B1121611996	G.A.N	1 821 591		1 821 591

- Financements accordés par Banque Zitouna aux filiales du groupe « MEDDEB » :

Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2012
3 614 161	CENTRALE LAITIERE DU CAP BON	8 313 737	6 mois	4 324 464
8 813 800	CENTRALE LAITIERE DU NORD	1 313 761	7 ans	1 313 761

- Financements accordés par la Banque Zitouna aux filiales du groupe « PRINCESSE HOLDING » :

Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2012
B24213252010	ZITOUNA TELECOM	10 000 000	5 ans	10 000 000

- Financements accordés par la Banque Zitouna aux filiales du groupe « ULYSSE» :

Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2012
B130971996	ULYSSE HYPER DISTRIBUTION	983 997	7 ans	983 997

12. CONVENTIONS ET OPERATIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 AUTRE QUE LES REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Opérations réalisées avec les sociétés qui appartenaient au groupe PRINCESS HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles appartenant au clan Ben Ali et Trabelsi :

• La société **« EL KARAMA HOLDING »** a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2012 un montant de ٨٠٠ ٧٠ **DT TTC** correspondant à un service d'assistance managériale

• La société « City Cars.SA » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2012 un montant de **31 ٥٢٥.١٧٧ DT TTC** correspondant aux loyers de l'agence Ali Darghouth, des frais d'électricité pour **٥٦٠ ١١.058 DT TTC** et des services d'entretien des véhicules pour **٢٥٥,٢٩٣ DT.**

• La société « ENNAKL .SA » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2012 un montant de **14 ١١٠ DT TTC** correspondant aux loyers de l'agence Charguia.

• En vertu de la convention conclue avec la société « Zitouna Takaful » le 01/06/2012, la banque a perçu des commissions de l'ordre de **168 831.766 DT TTC** au titre des contrats collectifs « Takaful Financement » et « Takaful Incendie ».

XI.3. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

FMBZ – KPMG TUNISIE

BUSINESS AUDITING AND CONSULTING

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2012

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.
Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2012 autre que les rémunérations des dirigeants :

- Opérations réalisées avec les sociétés qui appartenaient au groupe « El KARAMA HOLDING » (anciennement « PRINCESS HOLDING ») ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles appartenant au clan Ben Ali – Trabelsi

* Le 07/01/2013, la société « EL KARAMA HOLDING » a conclue avec la banque un avenant à la convention d'assistance et de conseil conclue en date du 01/11/2009. L'avenant entre en vigueur à partir du 01/01/2012.A ce titre, la société « EL KARAMA HOLDING » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2012 un montant de 70 800 DT TTC. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16/01/2013.

* La banque ZITOUNA a conclue avec la société « ENNAKL .SA » un contrat de location de l'agence Charguia. Ce contrat prend effet du 01/11/2012 au 31/10/2015. Le loyer mensuel est de l'ordre de 6 000 DT HT. A ce titre, la société « ENNAKL .SA » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2012 un montant de 14 160,425 DT TTC.

* La banque ZITOUNA a conclu, le 01/06/2012, une convention avec la société « ZITOUNA TAKAFUL » selon laquelle la banque joue un rôle d'intermédiaire d'assurance entre ses clients et cette dernière. A ce titre, la banque a perçu un total des commissions de l'ordre de 168 831,766 DT TTC au titre des contrats collectifs « Takaful Financement » et « Takaful Incendie ». Cette commission représente 10% du montant de la contribution commerciale et complémentaire. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10/08/2012.

B- Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2012 autre que les rémunérations des dirigeants :

• La Banque Zitouna a acquis en décembre 2010 son siège social auprès de la société « Les Hirondelles » (société qui appartenait à l'ex administrateur de la banque Sakhr EL MATRI) pour une valeur globale de 26 550 KDT toutes taxes comprises.
• Cette acquisition a été financée à hauteur de 12 000 KDT d'autofinancement et d'un emprunt contracté auprès de la banque AL BARAKA pour 14 550 KDT remboursable sur 7 ans.
• La société « City Cars.SA » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2012 un montant de 31 625,677 DT TTC correspondant aux loyers de l'agence Ali Darghouth, des frais d'électricité pour 11560,058 DT TTC et des services d'entretien des véhicules pour 255,293 DT.
• La Banque Zitouna a conclu un contrat de consultance en date du 4 mars 2010 avec Monsieur Mahfoudh BAROUNI, selon lequel ce dernier percevra des honoraires mensuels fixes de 9105 DT / hors taxes. La charge à payer au titre de ce contrat s'élève à 86 538 DT hors taxe correspondant aux honoraires des six premiers mois de 2012. Le conseil d'administration du 11/01/2013 a autorisé le PDG à procéder au paiement des dits honoraires.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

	PDG(*)		DGA(*)		Administrateur provisoir	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charge de l'exercice	Passif au 32/12/2012	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Rémunération à court terme	181 411	24 360	64 447	1 710	163 889	-
Avantages postérieurs à l'emploi	427	-	1 441	-	4 086	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiment en action	-	-	-	-	-	-
Total	**181 838**	**24 360**	**65 888**	**1 710**	**167 975**	**-**

(*) L'administrateur provisoire a été remplacé par le PDG le 05/06/2012 et le DGA a été désigné le 03/09/2012.
Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons que :
• votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres opérations conclues par la banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés ; et
• que les travaux qu'on a effectué n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Mai 2013

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE	Business Auditing And Consulting
Membre de KPMG International	Membre de TIAG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI	Kaïs FEKIH